



**B.A.F.**

Sommaire

IN MEMORIAM

EXAMENS

STAGES

COORDONNEES

QUESTIONS  
REponses

LA DNA VOUS  
INFORME

COUPE

C06



FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS  
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

**BULLETTIN**

**des**

**ARBITRES FEDERATIONNAUX**

D.N.A. – F.F.E.  
BP 10054  
78185 St Quentin en Yvelines  
Cedex

N°15  
OCTOBRE 2007

# SOMMAIRE DU BAF N°115

LE MOT DU DIRECTEUR NATIONAL DE L'ARBITRAGE	page 3
<i>Par Stéphane ESCAFRE</i>	
TITRES ET SANCTIONS	page 4
<i>Par Luc FANCELLI</i>	
COORDONNEES DNA – SUPERVISEURS - FORMATEURS - DRA	page 5
STAGES DE FORMATION D'ARBITRES	page 10
<i>Par Christian BERNARD</i>	
LA DNA VOUS INFORME	page 11
EXAMENS – SUJETS ET CORRIGES	page 14
<i>Par Thierry PARIS et les correcteurs</i>	
QUESTIONS REPONSES	page 28
<i>Par Stéphane ESCAFRE et Sylvain RIVIER</i>	
C06	page 29
<i>Par Laurent FREYD</i>	
RUBRIQUE A BRAC	page 35
LA COUPE	page 36
COMPORTEMENT DES PARENTS	page 38
SEMINAIRES DE FORMATION CONTINUE	page 39

Rédacteur du Bulletin des Arbitres Fédéraux :

Dominique DERVIEUX – Téléphone : 01.48.43.74.94 – e-mail : [ddtm.dervieux@laposte.net](mailto:ddtm.dervieux@laposte.net)

Le B.A.F. est édité par la Fédération Française des Echecs - Direction Nationale de l'Arbitrage.

Siège : Stephen BOYD, délégué D.N.A,  
FFE, BP 10054, 78185 St Quentin en Yvelines  
Mail : [stephen.boyd@echecs.asso.fr](mailto:stephen.boyd@echecs.asso.fr)



# LE MOT DU DIRECTEUR NATIONAL DE L'ARBITRAGE

*Par Stéphane ESCAFRE*

La saison passée s'est achevée par un triste évènement, le décès de Monsieur Bernard PAPET, membre de la DNA, président de la Commission de l'Action Disciplinaire et de l'Ethique. Un homme respecté, très respecté.

Cette disparition m'a choqué doublement : à titre personnel (je n'ai pas à m'étendre la dessus), et en tant que Président de la DNA. Cette disparition a eu lieu pendant les Championnats de France et j'ai été surpris, très surpris, en discutant avec les joueurs, de me rendre compte que les joueurs ne le connaissaient pas !

Comment un homme qui s'est tellement investi au niveau régional et national a-t-il pu passer inaperçu des joueurs ? Alors que Bernard PAPET leur a tellement apporté, ils l'ignorent ! Ma première réaction a été de trouver cela injuste, et j'étais en colère après ces ingrats qui ne connaissaient même pas son nom.

Puis, réfléchissant, je me suis rendu compte que c'était normal. Après tout, ce sont les joueurs qui comptent, pas ceux qui leur permettent de jouer. Je répète à longueur d'éditorial que les arbitres doivent être discrets... et voilà le résultat : les dirigeants les plus méritants passent inaperçus... mais c'est dans l'ordre des choses.

Le matin même de son dernier jour, Bernard PAPET participait à une réunion de travail de la DNA. Nous avons tellement besoin de sa parfaite connaissance du secteur disciplinaire, j'avais tellement besoin de ses conseils... comment vais-je faire, maintenant ?

Et pourtant, il faut bien que la machine tourne, puisque les joueurs doivent pouvoir continuer à jouer. A l'heure où j'écris ces mots, je n'ai pas encore choisi quelqu'un pour le remplacer, d'ailleurs, la prochaine personne qui intégrera le DNA ne remplacera pas Bernard PAPET.

Continuons... continuons... et remercions ceux qui travaillent pour que les arbitres puissent travailler ... pour que les joueur puissent jouer.

Pensez à remercier tous ceux qui vous aident, pendant qu'ils sont là, les présidents de clubs, les bénévoles à tous les niveaux. Quand vous jouez, pensez à remercier l'arbitre.

Remerciez Laurent qui traduit les textes de la Fide, remerciez Christian qui vous aide à préparer vos formations. Puisque vous lisez ce BAF, pensez à dire un mot gentil à Dominique qui collecte les précieuses informations tellement utiles !

Et remerciez tous ceux que je ne cite jamais, mais qui donnent tellement de ce qui est de plus précieux : leur temps.



## DIRECTION DES TOURNOIS ET SANCTIONS

Luc FANCELLI 35B rue de Blaincourt 60660 CIRES LES MELLO

e-mail : [LFTSDNA@aol.com](mailto:LFTSDNA@aol.com)

CODE FFE	NOM	PRENOM	TYPE	DEBUT	FIN	POSITION	REFERENCE
E04644	TARAMELLI	Marc	SUSPENDU	14/09/2007	14/12/2007	SUSPENDU	DNA/TI/07/163
L09441	LEYGUE	Dominique	PARTIEL	14/03/2007	13/03/2008	ARBITRAGE	CADE 06-17
N21597	BEN KHELIFA	Noomene	SUSPENDU	06/11/2004	05/11/2009	SUSPENDU	
J00465	ARDILLA	Marc	SUSPENDU	07/05/2000	06/05/2010	SUSPENDU	
sans code	BORDEAUX	Jacques	ATTENTE	01/02/1996	01/01/2900	CND	

La Direction des Sanctions rappelle que cette liste actualisée peut-être obtenue à tout moment à l'adresse suivante : <http://www.echecs.asso.fr/Discipline/Sanctions.pdf> auprès de la F.F.E. ou auprès du Directeur.

*Luc FANCELLI 35B rue de Blaincourt 60660 CIRES LES MELLO*

*e-mail : [LFTSDNA@aol.com](mailto:LFTSDNA@aol.com)*

Luc FANCELLI



# FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS

## COMPOSITION DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

### Directeur National de l'Arbitrage

<b>ESCAFRE</b> Stéphane	06.23.69.10.91 <a href="mailto:escafre@gmail.com">escafre@gmail.com</a>	29 Boulevard Paoli 20200 BASTIA
-------------------------	--	------------------------------------

### Directeurs

<b>BERNARD</b> Christian	Directeur de la formation	04.90.34.97.97 <a href="mailto:chris.a.bernard@wanadoo.fr">chris.a.bernard@wanadoo.fr</a>	85 avenue Frédéric Mistral 84100 ORANGE
<b>DERVIEUX</b> Dominique	Directeur de publication	01.48.43.74.94 <a href="mailto:ddtm.dervieux@laposte.net">ddtm.dervieux@laposte.net</a>	9 rue de la Convention 93260 LES LILAS
<b>DESMOULIERES</b> Serge	Directeur des règlements	02.38.66.58.75 <a href="mailto:serge.desmoulieres@wanadoo.fr">serge.desmoulieres@wanadoo.fr</a>	10 rue des Iris 45750 SAINT PRIVE SAINT MESMIN
<b>FANCELLI</b> Luc	Directeur des titres, tournois et sanctions	03.44.26.30.33 <a href="mailto:LFTSDNA@aol.com">LFTSDNA@aol.com</a>	35B rue de Blaincourt 60660 CIRES LES MELLO
<b>FREYD</b> Laurent	Directeur des traductions	01.34.66.36.41 / 06.22.31.76.10 <a href="mailto:lfreyd@free.fr">lfreyd@free.fr</a>	27 Rue des Prés 95450 SAGY
<b>PARIS</b> Thierry	Directeur des examens	04.37.69.09.36 <a href="mailto:thierry.paris@free.fr">thierry.paris@free.fr</a>	18 rue Gabillot 69003 LYON

### Conseillers techniques

<b>† PAPET</b> Bernard		
<b>PERNOUD</b> Claire	04.76.42.21.97 / 06.81.13.13.59 <a href="mailto:claire.pernoud@orange.fr">claire.pernoud@orange.fr</a>	71, rue Saint-Laurent 38000 GRENOBLE

### Délégué D.N.A au siège fédéral

<b>BOYD</b> Stephen	<a href="mailto:stephen.boyd@echecs.asso.fr">stephen.boyd@echecs.asso.fr</a>	11, rue de l'Aiglon 34090 Montpellier
---------------------	--	--



# FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS

## SUPERVISEURS

<b>BASAILLE</b> Jean-Christophe	03.80.50.17.71 06.60.65.01.00	8 rue Bannelier 21000 DIJON	<a href="mailto:Jean-christophe.basaille@u-bourgogne.fr">Jean-christophe.basaille@u-bourgogne.fr</a>	Liges de : DOM-ROM COM Nouvelle-Calédonie
<b>BERNARD</b> Vincent	04.42.56.94.60	Baou Trouca 25 rue Centaurée 13800 ISTRES	<a href="mailto:VNJABERNARD@aol.com">VNJABERNARD@aol.com</a>	Liges de : Provence Côte d'Azur Languedoc
<b>FANCELLI</b> Luc	03.44.26.30.33	35B rue de Blaincourt 60660 CIRES LES MELLO	<a href="mailto:LFTSDNA@aol.com">LFTSDNA@aol.com</a>	Liges de : Ile de France Champagne Ardennes
<b>COLIN</b> Serge	04.74.94.14.89	Impasse de Belledonne 38290 LAVERPILLERE	<a href="mailto:Colin.serge@wanadoo.fr">Colin.serge@wanadoo.fr</a>	Liges de : Franche-Comté Dauphiné-Savoie
<b>DERVIEUX</b> Dominique	01.48.43.74.94	9 rue de la Convention 93260 LES LILAS	<a href="mailto:Ddtm.dervieux@laposte.net">Ddtm.dervieux@laposte.net</a>	Liges de : Midi-Pyrénées Aquitaine
<b>DESMOULIERES</b> Serge	02.38.66.58.75	10 rue des Iris 45750 SAINT PRIVE SAINT MESMIN	<a href="mailto:Serge.desmoulieres@wanadoo.fr">Serge.desmoulieres@wanadoo.fr</a>	Liges de : Centre Limousin, Poitou-Charentes
<b>MOURET</b> Erick	04.67.60.02.29	FFE – BP 2022 34024 MONTPELLIER Cedex 1	<a href="mailto:erick.mouret@online.fr">erick.mouret@online.fr</a>	Ligue de : Corse
<b>LECUYER</b> Pierre	02.97.47.05.42 02.98.56.39.44	7 rue Rychebusch 56000 VANNES	<a href="mailto:pierrelecuver56@yahoo.fr">pierrelecuver56@yahoo.fr</a>	Liges de : Bretagne Pays de Loire
<b>MAILLARD</b> Jacques	02.31.37.65.88	2 rue le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER	<a href="mailto:Jacquelisa.maillard@wanadoo.fr">Jacquelisa.maillard@wanadoo.fr</a>	Liges de : Haute Normandie Basse Normandie
<b>PARIS</b> Thierry	06.86.99.08.80	18 rue Gabillot 69003 LYON	<a href="mailto:Thierry.paris@free.fr">Thierry.paris@free.fr</a>	Liges de : Lyonnais Bourgogne Auvergne
<b>PERNOUD</b> Claire	04.76.42.21.97	71, rue Saint-Laurent 38000 GRENOBLE	<a href="mailto:claire.pernoud@wanadoo.fr">claire.pernoud@wanadoo.fr</a>	Liges de : Alsace Lorraine
<b>VARINIAC</b> Emmanuel	06.67.30.59.32	2 rue du parc Lachenois 60310 LASSIGNY	<a href="mailto:emmanuel.variniac@laposte.net">emmanuel.variniac@laposte.net</a>	Liges de : Nord Pas-de-Calais Picardie

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez aussi appeler :  
Stephen BOYD (arbitre international)  
au 04.67.02.00.29 (dom.)



# FEDERATION FRANCAISE DES ECHECS

## FORMATEURS ACTIFS DE LA D.N.A.

André <b>BASTIEN</b>	01.39.91.37.88	41 rue Muscella Les jardins de Saint Lubin 95570 MOISSELLES	<a href="mailto:abastien@magic.fr">abastien@magic.fr</a>
Vincent <b>BERNARD</b>	04.42.56.94.60	Baou Trouca 25 rue Centaurée 13800 ISTRES	<a href="mailto:VNJABERNARD@aol.com">VNJABERNARD@aol.com</a>
Jean <b>BOGGIO</b>	01.43.28.07.54	4 rue Cart 94160 SAINT MANDE	<a href="mailto:jeanboggio@noos.fr">jeanboggio@noos.fr</a>
Nadir <b>BOUNZOU</b>	06.64.64.23.14	62 rue de Bordeaux 93290 TREMBLAY EN FRANCE	<a href="mailto:Nadir-bounzou@netcourrier.com">Nadir-bounzou@netcourrier.com</a>
Stephen <b>BOYD</b>	04.67.02.00.29	11 rue d'Aiglon 34090 MONTPELLIER	<a href="mailto:stephen.boyd@free.fr">stephen.boyd@free.fr</a>
Francis <b>DELBOE</b>	06.62.36.88.02	24, rue des Sorbiers 59134 HERLIES	<a href="mailto:fdelboe@online.fr">fdelboe@online.fr</a>
Dominique <b>DERVIEUX</b>	01.48.43.74.94	9 rue de la Convention 93260 LES LILAS	<a href="mailto:Ddtm.dervieux@laposte.net">Ddtm.dervieux@laposte.net</a>
Stéphane <b>ESCAFRE</b>	06.23.69.10.91	29 Boulevard Paoli 20200 BASTIA	<a href="mailto:escafre@gmail.com">escafre@gmail.com</a>
Laurent <b>FREYD</b>	09 54 01 73 79 06.22.31.76.10	27 Rue des Prés 95450 SAGY	<a href="mailto:lfreyd@free.fr">lfreyd@free.fr</a>
Patrick <b>HUMBERT</b>	01.48.90.89.68	29 rue Lucie 94600 CHOISY LE ROI	<a href="mailto:phumbert@club-internet.fr">phumbert@club-internet.fr</a>
Pierre <b>LECUYER</b>	02.97.47.05.42	7 rue Rychebusch 56000 VANNES	<a href="mailto:pierrelecuier56@yahoo.fr">pierrelecuier56@yahoo.fr</a>
Jacques <b>MAILLARD</b>	02.31.37.20.20	2 rue le Mont Notre Dame 14530 LUC SUR MER	<a href="mailto:jacqueslisa.maillard@wanadoo.fr">jacqueslisa.maillard@wanadoo.fr</a>
Erick <b>MOURET</b>	04.67.60.02.29	FFE BP 2022 34024 Montpellier cedex 1	<a href="mailto:erick.mouret@online.fr">erick.mouret@online.fr</a>
Charles-Henri <b>ROUAH</b>	01.64.05.55.48	Echecs BP 119 94003 CRETEIL cedex	<a href="mailto:orscholz@club-internet.fr">orscholz@club-internet.fr</a>
Emmanuel <b>VARINIAC</b>	06.67.30.59.32	2 rue du parc Lachenois 60310 LASSIGNY	<a href="mailto:emmanuel.variniac@laposte.net">emmanuel.variniac@laposte.net</a>

**Directeur de la Formation :**

Christian BERNARD

85 avenue Frédéric MISTRAL 84100 ORANGE

Tél / Fax : 04.90.34.97.97

[Chris.a.bernard@wanadoo.fr](mailto:Chris.a.bernard@wanadoo.fr)

# LES DIRECTIONS REGIONALES DE L'ARBITRAGE

<http://echecs.asso.fr/ListeDirections.aspx?Action=DRA>

ALSACE	Sylvain KUCHLY 18 rue du Brotsch 67700 OTTERSWILLER 03.88.91.88.25	<a href="mailto:Kuchly-syl@wanadoo.fr">Kuchly-syl@wanadoo.fr</a>
AQUITAINE	Jean-Marc MOREL Amicale Laïque Jean Sarrailh - section Echecs - 1 Av Robert Schuman 64000 PAU 05 59 81 09 87 - 06.82.12.66.21	<a href="mailto:j.marc.morel@wanadoo.fr">j.marc.morel@wanadoo.fr</a>
AUVERGNE	Jean-Marc FLOUZAT Apt. 76 15 rue de la fontaine du bac 63000 CLERMONT FERRAND Tél : 04.73.28.45.59	<a href="mailto:Jean-marc.flouzat@wanadoo.fr">Jean-marc.flouzat@wanadoo.fr</a>
BASSE NORMANDIE	Stéphane CROUTTE 12 résidence La Druelle 14160 DIVES-SUR-MER Tel : 02.31.91.48.65	<a href="mailto:Echecs14@free.fr">Echecs14@free.fr</a> ou <a href="mailto:echecs14@hotmail.com">echecs14@hotmail.com</a>
BOURGOGNE 	Jean-Christophe BASAILLE 8 rue Bannelier 21000 DIJON Tel : 03.80.50.17.71 / 06.60.65.01.00	<a href="mailto:Jean-christophe.basaille@u-bourgogne.fr">Jean-christophe.basaille@u-bourgogne.fr</a>
BRETAGNE	Sébastien LARCHER 38 Bld de la gare 22600 LOUDEAC 06.13.61.42.80	<a href="mailto:sebebof@hotmail.com">sebebof@hotmail.com</a>
CENTRE VAL DE LOIRE	Serge DESMOULIERES 10 rue des Iris 45750 ST PRIVE ST MESMIN 02.38.66.58.75	<a href="mailto:Serge.desmoulieres@wanadoo.fr">Serge.desmoulieres@wanadoo.fr</a>
CHAMPAGNE ARDENNES	Patrick CHANELLE 7 impasse des Charmes 10430 ROSIERES 03.25.49.69.61	<a href="mailto:Chanelle.pat@wanadoo.fr">Chanelle.pat@wanadoo.fr</a> site <a href="http://perso.wanadoo.fr/serge.picard/liguechampagneardenne/ligueca.htm">http://perso.wanadoo.fr/serge.picard/liguechampagneardenne/ligueca.htm</a>
CORSE	Jean-François LUCIANI Rés. Touraine, Gare de Lupino 20600 BASTIA 04 95 33 07 61 - 06.80.02.25.72	<a href="mailto:lucianijf@aol.com">lucianijf@aol.com</a>
COTE D'AZUR	Chantal BAUDSON HLM Bellevue Bat O Quartier Val des Rougières 83400 HYERES 06 20 32 07 57	<a href="mailto:soshin@voila.fr">soshin@voila.fr</a>
DAUPHINE SAVOIE	Alain ALEXANDRE 13 rue des Sources 38640 CLAIX	<a href="mailto:Alexandre.alain@free.fr">Alexandre.alain@free.fr</a>
FRANCHE COMTE	Jean-François CORSINI 21 rue des Prunes 39380 LA VIEILLE LOYE	<a href="mailto:j-f.corsini@laposte.net">j-f.corsini@laposte.net</a>
HAUTE NORMANDIE	Jean-Louis HUCY 70 rue de Diane 76230 BOIS-GUILLAUME 02.35.60.27.41 / 06.20.51.44.14	<a href="mailto:jlhucy@wanadoo.fr">jlhucy@wanadoo.fr</a>
ILE DE FRANCE	Jean BOGGIO 4 rue Cart 94160 SAINT MANDE 01.43.28.07.54	<a href="mailto:jeanboggio@noos.fr">jeanboggio@noos.fr</a>

LANGUEDOC	Jean-Paul MORETTI 12 rue de Turenne 30000 NIMES	<a href="mailto:i.t.rom@wanadoo.fr">i.t.rom@wanadoo.fr</a>
LIMOUSIN	Michael TROUBAT 85 rue Casimir Ranson 87100 LIMOGES	<a href="mailto:dra.limousin@online.fr">dra.limousin@online.fr</a>
LORRAINE	Eric DELMOTTE 30, rue des Jardiniers 57000 METZ 03.87.17.42.78 / 06.83.56.36.52	<a href="mailto:eric@e-delmotte.com">eric@e-delmotte.com</a>
LYONNAIS	Bruno DARCET 41 rue des Tilleuls 38280 VILLETTE D'ANTHON 04.72.02.49.43 / 06.09.85.20.32	<a href="mailto:Bruno.darcet@free.fr">Bruno.darcet@free.fr</a> site <a href="http://www.ligue-lyonnais-echecs.org/dra.html">http://www.ligue-lyonnais-echecs.org/dra.html</a>
MIDI PYRENEES 	Loïc CWIEK 18,rue JJ Rousseau 31830 PLAISANCE DU TOUCH	<a href="mailto:Loic.cwiek@free.fr">Loic.cwiek@free.fr</a>
NORD PAS DE CALAIS 	Anémone KULCZAK 109 rue Gaspard 59580 ANICHE 06.88.72.49.11	<a href="mailto:akulczak@yahoo.fr">akulczak@yahoo.fr</a> site <a href="http://www.viruschess.com/Pages/Direction_Regionale_dArbitrage.html">http://www.viruschess.com/Pages/Direction_Regionale_dArbitrage.html</a>
PAYS DE LOIRE	Jean-Luc VIOLEAU 16 rue Fernandel 85000 LA ROCHE SUR YON 02.51.37.69.94	<a href="mailto:jean-luc.violeau@wanadoo.fr">jean-luc.violeau@wanadoo.fr</a>
PICARDIE	Luc FANCELLI 35B rue de Blaincourt 60660 CIRES LES MELLO 03.44.26.30.33	<a href="mailto:lfpic60E@aol.com">lfpic60E@aol.com</a> site <a href="http://www.picardie-echecs.info/arbitrage/arbitrage.htm">http://www.picardie-echecs.info/arbitrage/arbitrage.htm</a>
POITOU CHARENTES	Gene GJOKA 12 Rue du Chant des Oiseaux 79000 NIORT	<a href="mailto:GeneGjoka@aol.com">GeneGjoka@aol.com</a>
PROVENCE	Vincent BERNARD Baou Trouca, 25 rue Centaurée 13800 ISTRES 04.42.56.94.60	<a href="mailto:VNJABERNARD@aol.com">VNJABERNARD@aol.com</a> site <a href="http://perso.wanadoo.fr/dra-provence/">http://perso.wanadoo.fr/dra-provence/</a>
GUADELOUPE	Pierre ARMEDE Borel 97129 LAMENTIN 05 90 95 43 40	
LA REUNION	Donny SAUTRON Chemin du Lycée BP 28 97425 LES AVIRONS 06.92.74.79.19	
MARTINIQUE		Président de Ligue : Joël GRATIEN <a href="mailto:Joel.gratien@wanadoo.fr">Joel.gratien@wanadoo.fr</a> site <a href="http://www.echecs-martinique.com/dip_arbffe.htm">http://www.echecs-martinique.com/dip_arbffe.htm</a>
GUYANNE		e-mail du superviseur : <a href="mailto:Jean-christophe.basaille@u-bourgogne.fr">Jean-christophe.basaille@u-bourgogne.fr</a>
POLYNESIE		e-mail du superviseur : <a href="mailto:Jean-christophe.basaille@u-bourgogne.fr">Jean-christophe.basaille@u-bourgogne.fr</a>

*Aidez-nous à tenir à jour ce fichier d'adresses des Directeurs Régionaux !*

*Veuillez me communiquer dès que possible toutes les modifications*

*Merci d'avance !*

*Signalez tout changement de Titre au Directeur des Titres :*

*Luc FANCELLI 35B rue de Blaincourt 60660 CIRES LES MELLO*

*e-mail : [LFTSDNA@aol.com](mailto:LFTSDNA@aol.com)*



# STAGES ANNONCÉS

En direct sur le site fédéral :

<http://www.echecs.asso.fr/ListeStages.aspx?Action=DNA>

## Génas (69) - Arbitre Fédéral 4

27 octobre 2007 - 28 octobre 2007

**Organisateur:** DRA Lyonnais

**Lieu:** Espace Gandil - 11 rue Danton - 69740 GENAS

**Formateur:** CH Rouah

**Renseignements/Inscriptions :** Bruno DAR CET - 41 rue des Tilleuils - 38280 VILLETTE D'AUTHON - 04 72 02 49 43 - 06 09 85 20 32 - [dra@yazul.net](mailto:dra@yazul.net)

## Echirolles (38) - Formation Continue

3 novembre 2007 - 4 novembre 2007

**Organisateur:** DRA DSA

**Lieu:** Ville Elie Blanchet (2ème étage) - 3 rue de la liberté - 38130 ECHIROLLES

**Formateur:** Nadir BOUNZOU

**Renseignements/Inscriptions :** Alain ALEXANDRE - 13 rue des sources - 38640 CLAIX - 04 76 99 77 38 - 06 11 11 53 86 - [alexandre.alain@free.fr](mailto:alexandre.alain@free.fr)

## Belfort - Arbitre Fédéral 4

10 novembre 2007 - 11 novembre 2007

**Organisateur:** CDJE Territoire de Belfort

**Lieu:** Club de Belfort (les Glacis)

**Formateur:** Erick Mouret

**Renseignements/Inscriptions :** A. Monsieur - 7 rue de la Brisée - 70400 Frahier et Chatebier - 03 84 27 39 78 - [cdjebelfort@yahoo.fr](mailto:cdjebelfort@yahoo.fr)

## Toulon (84) - Arbitre Fédéral 2

17 novembre 2007 - 18 novembre 2007

**Organisateur:** DRA CAZ

**Lieu:** CDOS du Var l'Hélianthe - Rue Emilie Olivier La Rode - 83000 TOULON

**Formateur:** Erick MOURET

**Renseignements/Inscriptions :** Chantal BAUDSON - HLM Bellvue Bat O Quartier Val des Rougières - 83400 HYERES - [soshin@voila.fr](mailto:soshin@voila.fr)

## Laval (53) - Arbitre Fédéral 2

8 décembre 2007 - 9 décembre 2007

**Organisateur:** Club Hilard Echecs

**Lieu:** Maison de quartier - 48 rue d'Hilard - 53000 Laval

**Formateur:** Pierre Lecuyer

**Renseignements/Inscriptions :** Xavier Lamot - 18 rue Frédéric Chopin - 5300 Laval - 02 43 68 66 12 - [lamot.xav@free.fr](mailto:lamot.xav@free.fr)

## Pau - Arbitre Fédéral 3

8 mars 2008 - 9 mars 2008

**Organisateur:** DRA Aquitaine

**Lieu:** Amicale Laïque Jean Sarrailh

**Formateur:** Dominique Dervieux

**Renseignements/Inscriptions :** Jean-Marc Morel - Amicale Laïque Jean Sarrailh - Section Echecs - 1 Av Robert Schuman - 64000 PAU - 06-82-12-66-21 - [j.marc.morel@wanadoo.fr](mailto:j.marc.morel@wanadoo.fr)



## LA D.N.A. VOUS INFORME...

### Suivi des Demandes d'homologation et des rapports techniques

Les demandes d'homologation et rapports de tournoi (avec chèque des droits d'homologation) sont à envoyer à :

Stephen Boyd

11, rue de l'Aiglon 34090 Montpellier

Questions sur Arbitrage – Elo FIDE à :

[stephen.boyd@echecs.asso.fr](mailto:stephen.boyd@echecs.asso.fr)



### Prochains tests

Merci de noter dans vos agendas les dates des sessions d'examen d'arbitrage pour 2008 : **samedi 22 mars 2008, samedi 28 juin 2008 et samedi 22 novembre 2008**

Je rappelle également que la prochaine session est le **samedi 8 décembre 2007**.



### Envois à Stephen Boyd

- Pensez à compresser les dossiers (et le fichier PAPI si vous avez la version 3 ou supérieure).
- Envoyez seulement le fichier PAPI (fichier avec l'extension .papi) et les fichiers en format word ou pdf de votre rapport technique (page de garde, RI, normes, prix).

De plus en plus de filtres de mail supprime le fichier PAPI en pensant à un virus.

Il faut donc envoyer le fichier dans un dossier .zip.

Les fichiers html sont complètement inutiles pour Stephen Boyd car il peut tout extraire avec le fichier PAPI. De plus il refait après vérification les exports FIDE et FFE systématiquement.

### Stagiaires

- « Est-il possible de devenir AF3 sur une saison ? »
- Oui, mais il ne faut pas traîner en route !

En effet, Il faut suivre deux stages de formation, le stage S4 pour devenir AF4 puis le stage S3. L'article 22.1 du RIDNA précise que pour suivre un stage S3, il suffit d'avoir suivi au préalable un stage S4. Par contre pour se présenter aux examens du titre AF3, il faut au préalable avoir le titre AF4 (soit avoir réussi aux UV1 et UV1bis et avoir son ASP). Donc en pratique, en suivant un stage S4 en débit de saison et en passant les épreuves à la session d'examen de novembre et en parallèle en suivant un stage S3, il est possible d'être titré AF4 en début d'année civile puis de réussir les épreuves à la session d'examen de printemps. L'UV3 peut aussi être passée de manière informatique, lors des championnats de France ou bien lors d'une session organisée par votre DRA.

### Contrôle des feuilles de parties

Quand les feuilles de parties sont à joindre au PV du match, l'arbitre doit contrôler que toutes les feuilles sont complètes (tous les coups, résultats et signatures) car cette vérification (avant envoi par l'organisateur) est de sa responsabilité.

En cas de manquement à cette obligation de sa mission, l'arbitre peut être averti et éventuellement sanctionné (Le Directeur de groupe fait suivre à la DNA).

Si c'est le joueur fautif qui refuse de compléter sa feuille (ou de noter ses coups en cadence Fischer) c'est à l'arbitre de faire appliquer le règlement, y compris contre un des joueurs de son propre club.

## Un ami nous a quitté



**Bernard PAPET** est décédé soudainement, lors du Championnat de France à Aix les Bains, le vendredi 24 août.

Durant de nombreuses années, il a exercé des fonctions de dirigeants à tous les niveaux : Président du Comité Départemental de l'Ain (1993-1999), Président de la Ligue du Lyonnais (1996-2004), il fut membre du Comité Directeur de la FFE et Instructeur Fédéral.

Il était Président de la CADE (Commission de l'Action Disciplinaire et de l'Éthique) et membre de la DNA (Direction Nationale de l'Arbitre) en exercice.

Bernard PAPET était un homme respecté et apprécié de tous pour ses qualités humaines, sa disponibilité, sa sagesse. Il participait au Championnat de France Vétérans, il était âgé de 73 ans. Le matin même, il avait assisté à une réunion de la DNA qui se tenait au Centre des Congrès.

Nos pensées vont à son épouse Thérèse et à sa famille.

## Entretien des fichiers PAPI

Afin d'éviter de travail supplémentaire pour la comptabilisation Elo, les arbitres doivent suivre les consignes suivantes pour leurs fichiers.

1) Les champs de début et de fin de tournoi, ainsi que le nom de l'arbitre doivent être obligatoirement remplis.

2) Le numéro de l'homologation doit figurer soit à côté du nom de l'arbitre, soit du nom du tournoi.

3) Le tournoi doit être géré avec un fichier PAPI à jour.

4) Le champ numéro de licence doit être rempli pour tous les joueurs français. Seule exception : ceux qui ont pris la licence sur place et dont le n° n'est pas encore connu (si l'organisateur prend la licence en ligne, le n° sera affecté de suite et pourra être mis dans PAPI).

5) Pour les tournois FIDE tous les joueurs doivent avoir le code FIDE s'il existe. Les tournois envoyés sans codes ne seront pas pris en compte. C'est une situation malheureusement assez courante pour les tournois intérieurs des clubs. Il faut donc gérer ces tournois aussi avec une base PAPI à jour.



## Loïc Cwiek – DRA de Midi-Pyrénées



**Loïc Cwiek** a été nommé Directeur Régional de l'Arbitrage de la Ligue de Midi-Pyrénées.

Tous nos encouragements pour cet arbitre talentueux, dirigeant

bénévole depuis longtemps malgré son jeune âge. Au programme : formation et information

## Anémone Kulczak – DRA du Nord Pas de Calais



La Ligue Nord Pas de Calais vient de se doter d'une nouvelle jeune Directrice Régionale de l'Arbitrage : Mademoiselle **Anémone Kulczak**. Les joueurs du Championnat de France ont eu la chance de pouvoir apprécier son talent et son efficacité à Besançon et à Aix-les-Bains. Bonne chance dans ses nouvelles fonctions

## 2 nouveaux AF1



Lors de la réunion de la DNA qui s'est tenue à Aix les Bains, deux nouveaux titres d'AF1 ont été attribués à **Mme Chantal BAUDSON** et à **Mr Jean-Luc VIOLEAU**.

Le titre d'AF1 est le plus haut niveau national.



## ELO FIDE

Stephen Boyd reçoit tous les 3 mois des messages d'interrogations sur des performances FIDE effectuées alors que les joueurs pensaient qu'elles n'étaient pas comptabilisées. Voici comment le dialogue se déroule :

**Question :** Bonjour, je suis étonné de constater que j'ai obtenu une tranche FIDE alors que mon résultat est de 0,5 contre des joueurs FIDE.

**Réponse de Stephen Boyd :** L'interprétation de la FIDE de cette règle est « si vous marquez moins d'un demi-point contre tous vos adversaires y compris les non-FIDE, le résultat n'est pas pris en compte. Votre performance a donc normalement été prise en compte.

Alors, chers collègues arbitres et DRA, communiquez lors de vos arbitrages auprès des joueurs pour leur confirmer que de telles performances FIDE seront comptabilisées afin d'éviter à Stephen de répondre sempiternellement à cette question ! Merci pour lui ...

En résumé, les performances pas prises en compte :

- a) le joueur réalise 0 ou 0,5 sur toutes les parties et c'est la première performance
- b) la performance de la première perf est inférieure à 1400 (bizarrement il est donc possible de réaliser une perf valable de 0/3 contre 2200!). Attention les performances suivantes sont prises en compte, peu importe la performance.

Donc en fait, très peu de performances ne sont pas prises en compte !



Division des Examens

Session de juin 2007

UV 1

Durée : 2 heures

Documents autorisés : LIVRE DE L'ARBITRE – LIVRE DE LA FEDERATION

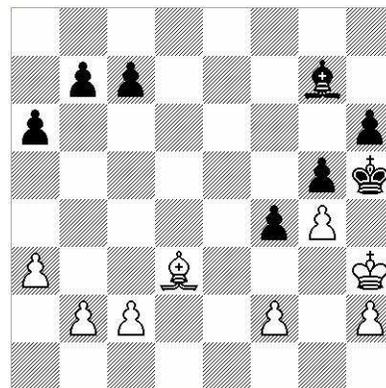
**I – MATCH DE NIV, CADENCE FISCHER**

- 1.1. Un joueur s'est fait mater mais il a continué à jouer. L'adversaire ne l'a pas vu et il continue la partie. Un spectateur vient vous chercher. Que faites-vous ?
- 1.2 Un joueur a arrêté de noter car il a moins de cinq minutes. Que faites-vous ?
- 1.3 Un joueur a le bras dans le plâtre, il ne peut pas noter, que faites-vous ?
- 1.4 Au bout d'une heure de jeu, un joueur vient vous voir : le Roi et la Dame étaient inversés depuis le départ. Que faites-vous ?
- 1.5 Un joueur arrive au bout d'une heure et demie. Son adversaire veut jouer. Que faites-vous ?

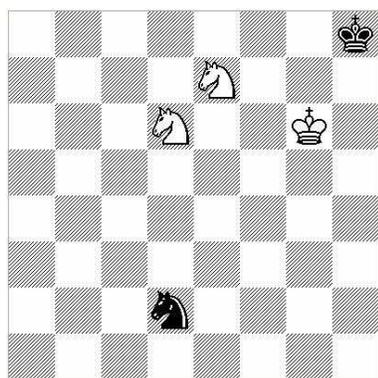
**II – TOURNOI JEUNES**

**Cadence Fischer de 10 min. + 10 s/coups.**

- 2.1 Est-ce du rapide ou du blitz ?
- 2.2 Dans la position suivante,  les Noirs vous appellent. Les Blancs viennent de jouer g2-g4 et annoncent "Échec et mat". Les Noirs ne sont pas d'accord. Que faites-vous ?
- 2.3 Les joueurs doivent-ils noter les coups joués ?
- 2.4 Un joueur vous appelle parce que son adversaire a laissé son Roi en échec. Que faites-vous si c'est la première fois ?
- 2.5 Un joueur prend le Roi que son adversaire a laissé en prise. Personne ne vous dit rien. Réagissez-vous ?
- 2.6 Deux jeunes jouent Roi dépouillé contre Roi dépouillé. Réagissez-vous ?



**III – TOURNOI EN 61MN KO**



- 3.1 Dans la position ci-contre, les Noirs, réclament la nulle, car "son adversaire ne peut pas gagner normalement". A quel article fait-il référence ? Il lui reste une minute. Que faites-vous ?
- 3.2 Dans la même position, que faites-vous si ce sont les Blancs qui réclament la nulle ?
- 3.3 Dans la même position (c'est une autre partie), le drapeau des Blancs tombe. Les deux joueurs se serrent la main et conviennent alors de faire match nul. Personne ne vous demande rien. Intervenez-vous ?
- 3.4 Les deux joueurs en tête du tournoi regardent les appariements. Le plus fort dit à l'autre : "On fait nulle rapidement et on se partage les deux premiers prix". Le plus faible est d'accord. Réagissez-vous ?

**IV – BLITZ OU RAPIDE**

- 4.1. Quelles différences y a-t-il entre un Blitz et une Partie Rapide ?



## Corrigé UV 1 - Session de juin 2007

### I) NIV, cadence Fischer :

- 1.1) Je remercie le spectateur (il n'est pas intervenu directement mais a appelé l'arbitre). Je vérifie que le mat est valable, et si c'est le cas, je déclare la partie perdue (art. 5.1.a.)
- 1.2) J'interviens et je demande au fautif de noter et de compléter les éventuels coups manquant, sur son temps (si nécessaire, j'arrête la pendule, avec une pénalité possible selon la situation exacte). En NIV, les parties se jouent avec un rajout de 30 secondes par coup (art. 3.3 du Champ. de France des Club – FFE, et art. 8 des règles générales). Le joueur doit noter en permanence (art.8.1 et 8.4)
- 1.3) Je demande de trouver un assistant, à lui, son capitaine ou à l'organisateur (art. 8.1.). Si personne n'est disponible, je l'autorise à ne pas noter. A priori, je n'enlèverai pas de temps (mais c'est possible) au joueur qui ne note pas. Et je ne touche pas non plus à la pendule de l'adversaire (même si c'est possible).
- 1.4) Je demande aux joueurs de recommencer une nouvelle partie (7.1.a.). Je réglerais la pendules en fonction des impératifs organisationnels (6.14.)
- 1.5) Bien que le règlement Fide autorise à faire jouer la partie (6.7.), je donne partie perdue (art. 3.1. règles générales – FFE). Sur la feuille de match, c'est un forfait sportif, il est compté -1 (art. 4.1 Champ. de France – FFE).

### II) Tournoi Jeunes, 10 min. + 10 s./coup :

- 2.1) Les équivalences se calculent pour 60 coups :  $60 \times 10 \text{ s} = 600 \text{ s} = 10 \text{ min}$  de bonus. Soit un total de 20 min pour la partie. C'est une partie rapide (B.1.)
- 2.2) Je demande aux Noirs pourquoi ils ne sont pas d'accord (sans donner d'indication). Si ils veulent jouer la prise en passant (3.7.d.), ils peuvent le faire. Selon les circonstances, on peut sanctionner les Blancs (12.6.) mais a priori, non.
- 2.3) Non (B3).
- 2.4) Je vérifie que la pendule a été enclenchée (B6). Il s'agit d'un coup illégal (1.2.), on applique l'art. 7.4.a. et on revient un coup avant. Puis l'art. 7.4.b. et on ajoute 2 min à l'adversaire. On applique la règle de la pièce touchée (4.3.).
- 2.5) Oui, on ne peut pas jouer sans Roi ! (art. 1.2.)
- 2.6) Oui. Personne ne peut mater, c'est une position morte (5.2.b.)

### III) 61 min. KO.

- 3.1) Je refuse (l'adversaire menace mat en un coup) et j'ajoute deux min au temps des Blancs (10.2.c)
- 3.2) J'accorde la nulle (10.2.a.) a priori. Mais vue la position, je prendrai des précautions...
- 3.3) C'est une partie longue (art. G), si je constate une chute de drapeau, j'interviens (G.2.) et je donne le gain aux Noirs. Un travail pédagogique sera nécessaire pour calmer les Blancs.
- 3.4) Plusieurs règlements sont bafoués : la Charte du Joueur (négociation sur le résultat d'une partie). L'art 5.2.c. : la proposition de nulle se fait pendant la partie. La conduite des joueurs (12.1). Un dossier sera transmis à la commission d'éthique. Je peux mettre directement zéro aux deux joueurs selon les circonstances exactes (12.7)

### IV) Blitz ou Rapide ? Annexe B et C :

Plus ou moins de 15 min.

Pas de 10.2 en blitz

Le premier coup illégal perd en blitz (le 3<sup>e</sup> en rapide)

En blitz, l'arbitre n'intervient pas de lui-même, si les deux Rois son en échec ou si un promotion n'est pas achevée (B6).

Les parties de blitz ne comptent pas pour le Elo rapide.

Division des Examens

Session de juin 2007

UV 1J

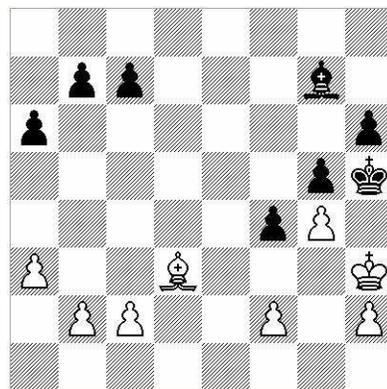
Durée : 2 heures

Documents autorisés : LIVRE DE L'ARBITRE – LIVRE DE LA FEDERATION

**I – TOURNOI JEUNES**

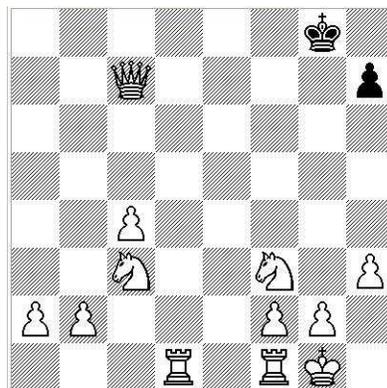
**Cadence Fischer de 10 min. + 10 s/coups.**

- 1.1 Est-ce du rapide ou du blitz ?
- 1.2 Dans la position suivante,  les Noirs vous appellent. Les Blancs viennent de jouer g2-g4 et annoncent "Échec et mat". Les Noirs ne sont pas d'accord. Que faites-vous ?
- 1.3 Les joueurs doivent-ils noter les coups joués ?
- 1.4 Un joueur vous appelle parce que son adversaire a laissé son Roi en échec. Que faites-vous ?
- 1.5 Un joueur prend le Roi que son adversaire a laissé en prise. Personne ne vous dit rien. Réagissez-vous ?
- 1.6 Deux jeunes jouent Roi dépouillé contre Roi dépouillé. Réagissez-vous ?



**III – PARTIE DE 50MN + 10 SEC / COUP**

- 2.1 Un joueur s'est fait mater mais il a continué à jouer. L'adversaire ne l'a pas vu et il continue la partie. Un spectateur vient vous chercher. Que faites-vous ?
- 2.2 Un joueur a arrêté de noter car il a moins de cinq minutes. Que faites-vous ?
- 2.3 Dans cette position,  le drapeau des Blancs tombe. Les deux joueurs se serrent la main et conviennent alors de faire match nul. Personne ne vous demande rien. Intervenez-vous ? Si non, pourquoi ? Si oui, que faites-vous ?
- 2.4 Une maman vient vous voir car son fils de 6 ans ne sait pas noter les coups. Que faites-vous ?
- 2.5 Pour quel classement Elo comptent ces parties ? Rapide, FFE, Fide ?



**IV – QUESTIONS TECHNIQUES**

- 3.1 Classez ces catégories d'âges, du plus jeune au plus âgé : poussin – cadet – minime – benjamin – pupille.
- 3.2 Combien de parties compatibles faut-il pour avoir un premier Elo FFE ?
- 3.3 Combien d'équipes jouent en Nationale I du « Championnat de France interclubs Jeunes ? »
- 3.4 A partir de quel âge peut-on devenir Arbitre Fédéral 4 ?
- 3.5 Citez un départage utilisé en tournoi "Toute Ronde".



## Corrigé UV 1J - Session de juin 2007

### I) Tournoi Jeunes, 10 min. + 10 s./coup :

- 1.1) Les équivalences se calculent pour 60 coups :  $60 \times 10 \text{ s} = 600 \text{ s} = 10 \text{ min}$  de bonus. Soit un total de 20 min pour la partie. C'est une partie rapide (B.1.)
- 1.2) Je demande aux Noirs pourquoi ils ne sont pas d'accord (sans donner d'indication). Si ils veulent jouer la prise en passant (3.7.d.), ils peuvent le faire.
- 1.3) Non (B3).
- 1.4) Je vérifie que la pendule a été enclenchée (B6). Il s'agit d'un coup illégal (1.2.), on applique l'art. 7.4.a. et on revient un coup avant. Puis l'art. 7.4.b. et on ajoute 2 min à l'adversaire. On applique la règle de la pièce touchée (4.3.).
- 1.5) Oui, on ne peut pas jouer sans Roi ! (art. 1.2.)
- 1.6) Oui. Personne ne peut mater, c'est une position morte (5.2.b.)

### II) 50 min + 10 s./coup

- 2.1) Je remercie le spectateur (il n'est pas intervenu directement mais a appelé l'arbitre). Je vérifie que le mat est valable, et si c'est le cas, je déclare la partie perdue (art. 5.1.a.)
- 2.2) Le rajout de temps est inférieur à 30 secondes (8.4.), il peut arrêter de noter.
- 2.3) J'interviens sur la chute du drapeau (art. G.2.). Ce n'est pas une position morte, il reste un pion qui peut se transformer en Dame (c'est dur mais c'est possible). Ils ne peuvent plus faire nulle après que le drapeau est tombé, la partie est finie.
- 2.4) Je l'autorise à ne pas noter. Je peux lui enlever du temps mais avec un enfant de 6 ans cela ne changera pas grand chose. Si je peux trouver un assistant (pas sa mère !), c'est mieux (8.1).
- 2.5) Elo FFE national (livre FFE)

### III) Techniques :

- 3.1) POU – PUP – BEN – MIN – CAD (art. 19 RI FFE)
- 3.2) 8 parties compatibles (livre FFE p.4.1.1.)
- 3.3) 16 équipes (livre FFE p.3.1.1.)
- 3.4) 16 ans (chp 2 RI DNA)
- 3.5) Sonneborn-Berger, confrontation directe, Kashdan, Koya, match de départage, etc...



# DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

## Division des Examens

Session de juin 2007      UV 2      Durée : 2 heures

Documents autorisés :      LIVRE DE L'ARBITRE – LIVRE DE LA FEDERATION

**ATTENTION : CE SUJET S'APPUIE SUR 4 DOCUMENTS ANNEXES :**  
Règlement Intérieur, Grille Américaine,  
Indemnités de l'arbitre, Liste des prix du tournoi

### I – EXERCICE 1

En consultant l'ensemble des documents fournis en annexe, vous constatez que plusieurs coquilles (ou incohérences flagrantes) se sont insérées dans le règlement intérieur (Annexe 1). Pourriez-vous en lister 8? (Les explications devront être détaillées).

### II – EXERCICE 2

Quels sont les départages utilisés? Sont-ils adaptés au tournoi? Calculer a et b puis x et y.

### III – EXERCICE 3

3.1 L'arbitre principal présente la fiche d'indemnisation ci-jointe (voir annexe 2). Qu'en pensez-vous?

3.2 L'organisateur vous annonce que les droits d'inscription sont de 40 € pour les adultes et de 22 € pour les jeunes. Calculez les droits d'homologation de ce tournoi.

3.3 Établir la liste des prix à distribuer.

### IV – EXERCICE 4

Le joueur Stéphane POULIQUEN était licencié l'an dernier et a disputé un tournoi homologué à la cadence de 61 min KO par joueur. Il vous présente la grille américaine de son précédent tournoi (dans lequel vous puisez les informations ci-après)

<b>87eme KO du club 608 les 15 et 16 avril 2006</b>		
Nom Adv.	Elo	Résultat
DJUKIC Victor	1994	0
PALUMBO Nicolas	1660	1
LE PEN Michel	1790	0
SLAVKOVIC Vitomir	1973	0
BIDERMAN Bertrand	1580	1
LESIEUR Nicholas*	1600	0
SAKSIK Maurice	1640	1

4.1 Il vous demande pourquoi il n'est pas encore classé. Que répondez-vous?

4.2 Quel devrait être son prochain classement FFE ?

**EXERCICE 5 AU VERSO**  
**TOURNEZ LA PAGE S.V.P →**

## V – EXERCICE 5

Vous êtes sollicité pour l'organisation de la finale des Écoles de l'Académie de votre lieu de résidence.

7 équipes vont se présenter. Vous disposerez d'une salle pendant 3 heures au total. Comment allez-vous organiser le tournoi (Nombre de rondes, cadence, type d'appariement, nombre d'échiquiers à prévoir)? Quel sera l'appariement de la ronde 5?

Le responsable d'un des établissements -celui où est inscrit votre enfant-, vous présente la liste suivante 3 jours avant le tournoi. Est-elle conforme? Quelle(s) « amélioration(s) » suggérer?

### Equipe Ecole "La Dame de Sévigné"

Nr	Nom	Rapide	Cat.	Fede	Ligue	Club
1	BELLI Florian	1710 N	Min	FRA	IDF	"La Dame de Sévigné"
2	LANGLAIS Alexandre	1199 E	Ben	FRA	IDF	"La Dame de Sévigné"
3	ZIZA Yves	1199 E	Min	FRA	IDF	"La Dame de Sévigné"
4	RIVET Cyril	1180 E	Min	FRA	IDF	"La Dame de Sévigné"
5	EL YAGOUBI Nordine	1150 E	Ben	FRA	IDF	"La Dame de Sévigné"
6	CARADONNA Valentin	1099 E	Pup	FRA	IDF	"La Dame de Sévigné"
7	CHOUPIN Quentin	1099 E	Pup	FRA	IDF	"La Dame de Sévigné"
8	BOUABANE Mohamed	1099 E	Pup	FRA	IDF	"La Dame de Sévigné"

## ANNEXE 4

### Open d'Echecs de la Ville d'Avray Liste des Prix

#### Classement Général

##### Prix non partagés

1er Prix :	300 €
2ème Prix :	100 €
3ème Prix :	50 €

##### Prix Féminin

##### Prix non partagés - Non cumulables

1er Prix : Un jeu d'Échecs de voyage

##### Prix de la catégorie 1800 - 1999

##### Prix non partagés - Non cumulables

1er Prix : 50 €

##### Prix de la catégorie 1500 - 1799

##### Prix non partagés - Non cumulables

1er Prix : 50 €

##### Prix de la catégorie 800 - 1499

##### Prix non partagés - Non cumulables

1er Prix : 50 €

##### Prix Vétéran

##### Prix non partagés - Non cumulables

1er Prix : Un jeu d'Échecs de voyage

##### Prix Pupille

##### Prix non partagés - Non cumulables

1er Prix : Un jeu d'Échecs de voyage

##### Prix Poussin

##### Prix non partagés - Non cumulables

1er Prix : Un jeu d'Échecs de voyage

## ANNEXE 2

Ville d'Avray, le 3 juin 2007

Ville d'Avray Maison pour Tous

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le détail du calcul de l'indemnité d'arbitrage du tournoi d'Échecs de Ville d'Avray des 2 et 3 juin 2007.

1° Indemnités d'arbitrage :  $X \times P$  avec  $X = A+B+C+D$

A= nombre de rondes=7.

B= nombre de joueurs /20 =48/20 arrondi à 3.

C= nombre de titrés/10 arrondi à 1.

D= total des prix/1500= arrondi à 1.

Soit une indemnité I de  $(7+3+1+1) \times 15 = 180 \text{ €}$

2° Frais de déplacement :  $10 \text{ km} \times 2 \text{ (aller/retour)} \times 2 \times 0,27 = 59,40 \text{ €}$ .

3° Matériel informatique (Tonner : 102€, ramette papier A4 : 5€, rouleau adhésif : 1€) soit 108€.

Total :  $180+59.4+108=347\text{€}40$

Amicalement,

L'arbitre

# ANNEXE 1

## REGLEMENT INTERIEUR

### PREAMBULE :

Ce championnat est organisé par *Le Club de Ville d'Avray, Maison pour tous* les 2 et 3 juin 2007.

Il est ouvert à tout joueur régulièrement licencié à la FFE ou à une fédération reconnue par la Fide, dont le Elo est inférieur à 2400.

### Article 1 : DEROULEMENT DU TOURNOI.

**A) 7 rondes, cadence :** Fischer 1h30 + 30 sec/coup par joueur.

### **B) Lieu des rencontres : Château de Ville d'Avray**

6 rue de marnes 92410 Ville d'Avray

### **C) Règles du Jeu :**

Les règles appliquées sont celles de la F.I.D.E.

### En particulier :

La chute du drapeau n'est pas annoncée par l'arbitre comme prévu dans le règlement.

De plus, les coups illégaux seront pénalisés de 2 minutes en plus à la pendule de l'adversaire.

### **D) Téléphones Portables :**

Ils doivent être maintenus en position éteinte. A la première sonnerie, le joueur se verra pénalisé par 5 minutes en moins à la pendule, comme le prévoit le règlement de la Fédération Internationale des Échecs.

### **E) Dates et horaires des rondes .:**

SAMEDI 21 AVRIL 2007

- Ronde 1 : 9h00 – 12h00
- Ronde 2 : 12h00 – 15h00
- Ronde 3 : 15h00 – 18h00
- Ronde 4 : 18h00 – 21h00

DIMANCHE 22 AVRIL 2007

- Ronde 5 : 9h00 – 12h00
- Ronde 6 : 12h00 – 15h00
- Ronde 7 : 15h00 – 18h00

*Remise des prix : Dimanche 22 avrils 2007 vers 18h30.*

### Article 2 : APPARIEMENTS ET CLASSEMENTS.

#### **A) Mode :**

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme fédéral PAPI).

#### **B) Système :**

Suisse classique - règles C.04 F.I.D.E. - Handbook 95.

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un Elo estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge :

1499 pour les seniors;

1399 pour les juniors;

1299 pour les cadets;

1199 pour les minimes et les benjamins;

1099 pour les pupilles, les poussins et les petits poussins.

#### **C) Classement :**

Il s'effectue en fonction du nombre de point(s) de partie (gain = 1, nulle = ½, perte = 0).

Le départage entre les ex æquo est obtenu par le Buchholz tronqué puis la performance.

### Article 3 : FORFAITS.

Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante. Deux forfaits consécutifs ou non, entraînent l'exclusion du tournoi.

Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé à la commission nationale de discipline.

### Article 4 : DOPAGE.

Tous les joueurs participant à cet open, acceptent de se soumettre à tout contrôle effectué par tout médecin désigné par l'arbitre.

### Article 5 : PRIX.

Les prix ne sont pas cumulables.

Les prix ne sont pas partagés ; ils sont attribués en cas d'égalité de points de partie au joueur ayant le meilleur départage. (attribués à la place).

La liste détaillée des prix sera affichée avant la ronde 5.

### Article 6 : DISCIPLINE – HYGIENE – SECURITE

Il est interdit de fumer dans l'enceinte du Château et les participants s'engagent à ne pas gêner les joueurs (déplacements, conversations à voix haute, sonnerie de téléphone, ...).

### Article 7 : ARBITRAGE.

Arbitre Principal : *Xavier BELLAICHE, Arbitre Fédéral Jeune.*

### Article 8 : CONCLUSION.

Tous les Participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

### **L'ARBITRE PRINCIPAL :**

*Xavier BELLAICHE, Arbitre Fédéral Jeune*

### **LES CO-ORGANISATEURS :**

*Bernard ZEITOUN*

*Gilbert AM*

## Open d'Echecs de la Ville d'Avray Grille américaine après la ronde 7

Pl	Nom	Elo	Cat.	Fede	Ligue	Rd01	Rd02	Rd03	Rd04	Rd05	Rd06	Rd07	Pts	Tr.	Perf.
1	DEBRAY Christopher	2302	Sen	FRA	IDF	+28B	+13N	+8B	+4N	+3B	=2N	+6B	6,5	31	2609
2	GUILLEUX Fabien	2203	Cad	FRA	IDF	+24N	+18B	+7N	+6B	+11N	=1B	=3N	6	30	2426
3	VAN DONGEN Patrick	2353	Sen	FRA	IDF	+29N	+15B	+14N	+5B	-1N	+7B	=2B	5,5	31	2305
4 m	OKHOTNIK Vladimir	2484	Vet	FRA	LOR	+30N	+9B	+11N	-1B	=5N	+23B	+12N	5,5	29	2389
5	BONNIN Bruno	1976	Sen	FRA	IDF	+31N	+33B	+19N	-3N	=4B	+14B	+11N	5,5	26	2242
6 m	VAREILLE Francois	2399	Sen	FRA	IDF	+48B	+10N	+12B	-2N	+8B	+13N	-1N	5	30	2278
7	MOLET Asher	1926	Vet	FRA	IDF	+23B	+22N	-2B	+17N	+12B	-3N	+13B	5	27	2045
8	TAPERO Eric	2030	Sen	FRA	IDF	+21N	+20B	-1N	+38B	-6N	+29B	+18N	5	27	2042
9	CHEHALOU Boualem	1920	Vet	FRA	IDF	+46B	-4N	+25B	-23N	+28B	+17N	+16B	5	24	1873
10	FALGAYRETTES Philippe	1924	Sen	FRA	IDF	+40N	-6B	+29N	=20B	=15N	=21B	+23N	4,5	24	1820
11	DERIEUX Christian	2190	Sen	FRA	IDF	+17B	+26N	-4B	+16N	-2B	+22N	-5B	4	29	2054
12	FOUCHEROT Abraham	2130	Sen	FRA		+27N	+38B	-6N	+15B	-7N	+20B	-4B	4	27	2043
13	PERRUSSET Barbara	1859	Cad	FRA	IDF	+45N	-1B	+24N	+30B	+14N	-6B	-7N	4	27	1898
14	RANDRUUT Pierre	2060	Sen	FRA	IDF	+43B	+16N	-3B	+22N	-13B	-5N	+30B	4	26	1918
15	FRANCOIS Jean	1802	Sen	FRA	IDF	+39B	-3N	+28B	-12N	=10B	+25N	=21B	4	25	1803
16	GUILCHOU Benjamin	1750	Sen	FRA	IDF	+41N	-14B	+21N	-11B	+24N	+19B	-9N	4	25	1810
17	KERAVAL ROIGNANT Claude	1443	Sen	FRA	IDF	-11N	+41B	+18N	-7B	>38N	-9B	+33N	4	25	1618
18	DOUCIN Paul	1758	Vet	FRA	IDF	+35B	-2N	-17B	+46N	+32B	+31N	-8B	4	24	1653
19	DUBOIS Andre	1980	Vet	FRA	HNO	+32B	=25N	-5B	=26N	+30B	-16N	+31B	4	23	1782
20	CHABANNES Patrick	1650	Sen	FRA	IDF	+47B	-8N	+31B	=10N	=23B	-12N	+28B	4	23	1677
21	LAM Kalvin	1350	Pou	FRA	IDF	-8B	+47N	-16B	+42N	+27B	=10N	=15N	4	23	1567
22	CAMELIN Gilles	1580	Sen	FRA	IDF	+36N	-7B	+45N	-14B	+34N	-11B	+32N	4	22	1621
23	ASSEDO Johaouim	1299	Cad	FRA	IDF	-7N	+40B	+33N	+9B	=20N	-4N	-10B	3,5	27	1679
24	ZEITOUN Bernard	1450	Sen	FRA	IDF	-2B	+35N	-13B	+37N	-16B	+42N	=26B	3,5	23	1546
25	RENOULT Frederic	1700	Sen	FRA	IDF	+37N	=19B	-9N		+43B	-15B	+29N	3,5	a	b
26	CANDEMIR Cevik	1800	Cad	TUR	IDF	+44N	-11B	=27N	=19B	-29N	+39B	=24N	3,5	20	1627
27	DELACOTTE Jerome	1420	Sen	FRA	IDF	-12B	+34N	=26B	-28N	-21N	+45B	+39N	3,5	20	1406
28	POULIQUEN Stephane	1499	Sen	FRA	IDF	-1N	+44B	-15N	+27B	-9N	+36B	-20N	3	26	1472
29	MIMARD My Tran	1499	Sen	FRA		-3B	+39N	-10B	+35N	+26B	-8N	-25B	3	26	1512
30	HAMON David	1499	Sen	FRA	IDF	-4B	+46N	+37B	-13N	-19N	+34B	-14N	3	23	1372
31	LEINENWEBER Elliott	1300	Pou	FRA	IDF	-5B	+42N	-20N	+41B	+33N	-18B	-19N	3	23	1434
32	SIMPSON Jeremy	1350	Pup	FRA	IDF	-19N	+36B	-38N	+45B	-18N	+37N	-22B	3	21	1423
33	FALL Assane	1499	Sen	FRA	IDF	+42B	-5N	-23B	+39N	-31B	+41N	-17B	3	20	1328
34	RANDRUUT Boris	1090	Pup	FRA	IDF	-38N	-27B	+43B	+48N	-22B	-30N	+40B	3	18	1311
35	RODRIGUEZ Kevin	1199	Min	FRA		-18N	-24B	+40N	-29B	-36B	+43N	+42B	3	18	1304
36	DENIAU Tristan	1009	Ppo	FRA	IDF	-22B	-32N	-39B	+44B	+35N	-28N	+41B	3	17	1275
37	BENSUSSAN Nathan	1009	Pou	FRA	IDF	-25B	+43N	-30N	-24B	=45N	-32B	+47N	2,5	17	1195
38	LANOIR Arnaud	1700	Sen	FRA	DSA	+34B	-12N	+32B	-8N	<17B			2	x	y
39	MINGAM Elliott	1230	Ben	FRA	IDF	-15N	-29B	+36N	-33B	+40B	-26N	-27B	2	20	1240
40	WEIHS Adrien	1009	Pou	FRA		-10B	-23N	-35B	EXE	-39N	+44B	-34N	2	20	1060
41	SEMIN Paul	1099	Pup	FRA	IDF	-16B	-17N	+48B	-31N	>46B	-33B	-36N	2	19	1140
42	HAMON Alexandre	1009	Pou	FRA	IDF	-33N	-31B	+44N	-21B	+47N	-24B	-35N	2	19	1147
43	AMAR Alexandre	1399	Ben	FRA	IDF	-14N	-37B	-34N	+47B	-25N	-35B	+48N	2	18	1162
44	ANGELO Tom	1199	Pou	FRA	IDF	-26B	-28N	-42B	-36N	+48B	-40N	+45N	2	15	1199
45	MINGAM Hugo	1299	Pup	FRA	IDF	-13B	+48N	-22B	-32N	=37B	-27N	-44B	1,5	19	1169
46	DEPROUX Juliette	1299	Pup	FRA	IDF	-9N	-30B	+47N	-18B	<41N			1	21	1183
47	BOUILLON Valentin	1009	Pou	FRA	IDF	-20N	-21B	-46B	-43N	-42B	+48N	-37B	1	17	1000
48	MEUNIER Dominique	1499	Sen	FRA	IDF	-6N	-45B	-41N	-34B	-44N	-47B	-43B	0	15	1000



## Corrigé UV2 - Session de juin 2007

La remarque faite à l'occasion de l'épreuve de mars 2007 s'applique ici aussi. Le sujet était long et sélectif. Ne surtout pas essayer de tout faire –à moitié !-, mais sélectionner les 3 exercices que l'on maîtrise le mieux et les traiter complètement.

### Exercice 1 :

Le jeu des erreurs du RI!

Erreur 1 : **PREAMBULE** Il y a un joueur dont le Elo est supérieur à 2400. Il ne peut donc y avoir de clause limitative, ou bien la borne supérieure doit être rehaussée.

Erreur 2 : **Article 1C)** A cette cadence, la chute du drapeau **doit** être annoncée par l'arbitre.

Erreur 3 : **Article 1 D)** La sonnerie du téléphone d'un joueur est pénalisée par la **perte immédiate** de la partie.

Erreur 4 : **Article 1 E)** Dates des rondes ne correspondent pas aux dates du préambule ;  
Horaires des rondes Un problème majeur risque de se poser quant à l'organisation de ce tournoi. Pour une partie à la cadence 1h30 + 30 sec/coup prévoir dans le meilleur des cas,  $2 \times (1h30) + 60 \times 2 \times 30sec =$  au moins 4h30 (pour des parties qui ne dureraient que 60 coups !).  
L'organisation de tout le tournoi est à revoir (cf erreur 9).

Erreur 5 : **Article 2 B)** Les poussins et petits poussins sont estimés à 1009 et non 1099, d'après les textes fédéraux.

Erreur 6 : **Article 3** Les forfaits sont à signaler au directeur des sanctions de la FFE et non à la commission de discipline.

Erreur 7 : **Article 4** Les 3 organismes pouvant diligenter un contrôle anti dopage sont :

- 1- La FFE
- 2- Le ministère des Sports
- 3- La commission Nationale de Lutte contre le Dopage.

Erreur 8 : **Article 7** Le tournoi ne peut être arbitré par un Arbitre Fédéral Jeune, qui est bien un titre officiel de la FFE !

Erreur 9 : En cadence Fide, pas plus de 3 rondes par jour, ni plus de 12 heures de jeu.

Erreur 10 : En cadence lente, en cas de coup illégal, est pénalisé de 2 minutes en plus à la pendule de l'adversaire les 2 premières fois. Au 3<sup>ème</sup> coup illégal du même joueur, la partie est déclarée perdue.

### Exercice 2 :

Les départages utilisés sont le Buchholz tronqué puis la performance.

#### Calcul de a et b:

Frédéric RENOULT a un classement à 1700 ; sa fourchette d'ajustement est [1700-350 ; 1700+350] soit [1350; 2050].

Tableau préparatif

Ronde	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7
Score Adv.	2.5	4	5	NJ	2	4	3
Ajusté	2.5	4	5	3.5	2	4	3
Elo Adv.	1353***	1980	1920	-	1465*	1802	1247**
Elo Adv. ajusté à la Perf (règle des 350 points)	1353	1980	1920	-	1465	1802	1350

$$a = 2.5 + 4 + 5 + 3.5 + 4 + 3 = 22.$$

- \* La moyenne des classés du niveau 2 points est  $(1700 + 1230) / 2$  soit 1465.
- \*\* La moyenne des classés du niveau 3 points est  $(1300 + 1350 + 1090) / 3$  soit 1247.
- \*\*\* Le niveau 2,5 points est constitué par un NC ; il faut donc procéder à une interpolation des 2 niveaux adjacents précédemment calculés. Remarquons un phénomène inhabituel a fait que le niveau 3 points a une moyenne inférieure au niveau inférieur, celui à 2 points.

Niv. 3 pts 3 joueurs classés (moy. 1247)

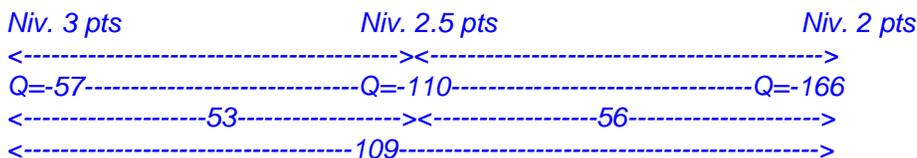
Niv. 2.5 pts 1 non classé

Niv. 2,5 pts 2 classés (moy. 1465)

Pour le groupe 2.5 pts, on ne fait pas une simple moyenne, mais une moyenne pondérée.

En effet, l'écart entre 3 et 2.5 n'est pas le même qu'entre 2.5 et 2 ! Le Tableau.

3 pts sur 7 donne  $Q = -57$ . 2 pts sur 7 donne  $Q = -166$ . 2.5 pts sur 7 donne  $Q = -110$ .



1247-----218 points Elo d'écart-----1465

Calcul en partant du haut :  $(53/109) \times 218 = 106$ .  $1247 + 106 = 1353$ .

La performance est de  $P = M + Q$  avec  $M = (1353 + 1980 + 1920 + 1465 + 1802 + 1350) = 1645$

Score réalisé à 3.5 sur 6 soit  $Q = +65$  soit **b=1710**.

**NB : Pour les curieux qui iront vérifier la grille américaine du tournoi**, le logiciel Papi, sur lequel un contrôle a été effectué, ne remet pas l'estimation d'un NC dans la fourchette des 350 points. Ainsi, le cas \*\* (moyenne à 1247), est-il laissé à 1247 pour le calcul... Qui n'est donc pas tout à fait correct dans la version de papi 3.1 qui a été utilisée!

Calcul de x et y:

Arnaud LANOIR a un classement à 1700 ; sa fourchette d'ajustement est  $[1700 - 350 ; 1700 + 350]$  soit  $[1350 ; 2050]$ .

Tableau préparatif

Ronde	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7
Score Adv.	3	4	3	5	4	0	0
Ajusté	3	4	3	5	3.5	3.5	3.5
Elo Adv.	1090	2130	1350	2030	-	-	-
Elo Adv. ajusté à la Perf (règle des 350 points)	1350	2050	1350	2030	-	-	-

$$x = 3 + 4 + 5 + 3.5 + 3.5 + 3.5 + 3.5 = 22.5.$$

$$y = (1350 + 2050 + 1350 + 2030) / 4 = 1695 \text{ car } Q = 0 \text{ (50\%)}$$

### Exercice 3 :

a/ La fiche d'indemnisation présentée présente un grand nombre d'erreurs !

Pour un tournoi de 2 jours, le plafond est de  $2 \times 78 = 156€$ , ce que dépassent donc les 180€ annoncés.

Les frais de déplacements :  $10 \times 2 \times 2 \times 0.27 = 10€80$  au lieu de 59€80.

Le forfait « matériel informatique » est de 70€, il n'y a donc pas lieu de facturer le tonner à 102€. A la rigueur la ramette de papier et le rouleau adhésif, mais ce n'est pas courant ☺

Le total sera donc de  $156 + 10.80 + 70 = 236€80$ .

b/Une remarque pour l'organisateur : rembourser 2€ de trop perçu à chaque jeune ; les droits d'inscription pour les jeunes sont en effet de 50% des droits adultes maxi soit 20€.

Le total des sommes perçues est donc :

Adultes :  $40€ \times (28-2) = 1040€$

Jeunes :  $20€ \times 20 = 400€$ .

Soit un total de 1440€ et des droits d'homologation de  $5\% \times 1440 = 72€$ .

c/Liste des prix :

#### Open d'Échecs de la Ville d'Avray Liste des Prix

##### Classement Général Prix non partagés

1er Prix :	DEBRAY Christopher	300 €
2ème Prix :	GUILLEUX Fabien	100 €
3ème Prix :	VAN DONGEN Patrick	50 €

##### Prix Féminin

##### Prix non partagés - Non cumulables

1er Prix :	PERRUSSET Barbara	Jeu d'Échecs de voyage
------------	-------------------	------------------------

##### Prix de la catégorie 1800 - 1999

##### Prix non partagés - Non cumulables

1er Prix :	BONNIN Bruno	50 €
------------	--------------	------

##### Prix de la catégorie 1500 - 1799

##### Prix non partagés - Non cumulables

1er Prix :	GUILCHARD Benjamin	50 €
------------	--------------------	------

##### Prix de la catégorie 800 - 1499

##### Prix non partagés - Non cumulables

1er Prix :	KERAVAL ROIGNANT Claude	50 €
------------	-------------------------	------

##### Prix Vétéran

##### Prix non partagés - Non cumulables

1er Prix :	OKHOTNIK Vladimir	Jeu d'Échecs de voyage
------------	-------------------	------------------------

##### Prix Pupille

##### Prix non partagés - Non cumulables

1er Prix :	SIMPSON Jeremy	Jeu d'Échecs de voyage
------------	----------------	------------------------

##### Prix Poussin

##### Prix non partagés - Non cumulables

1er Prix :	LAM Calvin	Jeu d'Échecs de voyage
------------	------------	------------------------

## Exercice 4 :

a/ Stéphane POULIQUEN a disputé 7 parties lors de son tournoi précédent, ce qui est insuffisant pour avoir un premier classement FFE (8 parties compatibles minimum).

La moyenne de ses adversaires était de :  $(1994+1660+1790+1973+1580+1600+1640)/7 = 1748$  ; en marquant 3 point sur 7 il réalise un pourcentage  $p=0,43$  soit  $D(p)=-50$ .

Nom Adv	Elo	Résultat
DJUKIC Victor	1994	0
PALUMBO Nicolas	1660	1
LE PEN Michel	1790	0
SLAVKOVIC Vitomir	1973	0
BIDERMAN Bertrand	1580	1
LESIEUR Nicholas*	1600	0
SAKSIK Maurice	1640	1
	1748,14286	0,43
La performance archivée est donc	Pa=1698	Na=7 parties

### Tournoi de Ville d'Avray Maison pour tous (cf grille américaine jointe au sujet)

Un calcul identique au précédent (Elo de Mai 2007) Perf Pj=1543 Nj=4 parties  
(On écarte les parties contre les NC (en faisant l'hypothèse qu'ils restent NC en fin de période de calcul), ainsi que contre le 2302 qui est en dehors de la plage de compatibilité, vu la performance précédente de Pouliquen)

Ainsi, si on cumule les 2 tournois le premier classement (mai 2007) doit être de

$$E_j = ((P_j \times N_j) + (P_a \times N_a)) / (N_j + N_a)$$
$$E_j = (1698 \times 7 + 1543 \times 4) / (7 + 4) = 1641$$

D'où le Elo au prochain classement 1640.

## Exercice 5 :

Cet exercice, plutôt original en UV 2, servira de base de travail aux futurs arbitres de compétitions scolaires (finale académique). Il est en effet adapté aux textes fédéraux actuels en la matière.

L'organisateur dispose de 3 heures, le temps juste suffisant pour faire 5 rondes de 15 minutes par joueur, conformément au texte de septembre 2006 ( au moins 5 rondes, cadences à 15 minutes en finales académiques).

7 équipes vont se présenter il faudra donc utiliser le système Molter. Le nombre d'échiquiers à prévoir est de :  $7 \times 8 = 56 / 2 = 28$  échiquiers.

La composition d'équipe présentée n'est pas conforme sur 2 points :

1/ il manque **une joueuse**

2/ il faut mettre tous les **joueurs classés devant** (dans l'ordre du Elo), puis les non classés.

Nous donnerons ici les appariements des 5 rondes, en tenant compte des indications de M.MOLTER pour construire le tableau 18 qui nous intéresse ici en partant du tableau 17 :

### Tableau 18 : 7 équipes à 8 joueurs

Pour obtenir ce tableau, utiliser le tableau 17 (à 12 joueurs) en y remplaçant les appariements des 7<sup>èmes</sup> et 8<sup>èmes</sup> joueurs (Échiquiers N° 22 à 28 inclus - notés Π-) par ceux des 11<sup>èmes</sup> et 12<sup>èmes</sup> joueurs (Échiquiers N° 36 à 42 inclus - notés II-), les suivants étant supprimés. Donc 36 B11 - G11 devient 22 B7 - G7, etc.

La ronde autonome 18a correspondante s'obtient de la même façon en utilisant la ronde 17a et en y remplaçant les appariements des 7<sup>èmes</sup> et 8<sup>èmes</sup> joueurs (Échiquiers N° 22 à 28 inclus - notés Π-) par ceux des 11<sup>èmes</sup> et 12<sup>èmes</sup> joueurs (Échiquiers N° 36 à 42 inclus - notés II-) et en supprimant le reste du tableau. Ainsi, 36 A11 - E11 devient 22 A7 - E7, etc. Cette ronde autonome est à utiliser pour la dernière ronde en cas de nombre impair de rondes.

	Ronde 1	Ronde 2	Ronde 3	Ronde 4	Ronde 5
1	A1 – D1	D1 – B1	C1 – F1	A1 – C1	A1 – F1
2	B1 – C1	E1 – A1	D1 – E1	B1 – G1	B1 – E1
3	G1 – E1	F1 – G1	G1 – A1	F1 – D1	G1 – C1
4	E2 – F1	C1 – D2	A2 – B1	E1 – F2	C2 – D1
5	A2 – C2	B2 – E2	C2 – E2	B2 – C2	D2 – B2
6	D2 – F2	C2 – G2	F2 – B2	D2 – A2	E2 – A2
7	G2 – B2	F2 – A2	G2 – D2	E2 – G2	F2 – G2
8	B3 – A3	A3 – G3	A3 – F3	D3 – B3	A3 – D3
9	C3 – F3	E3 – C3	B3 – E3	E3 – A3	F3 – E3
10	G3 – D3	F3 – B3	C3 – D3	G3 – C3	G3 – B3
11	D4 – E3	D3 – E4	F4 – G3	F3 – G4	B4 – C3
12	A4 – G4	B4 – A4	D4 – B4	A4 – F4	C4 – A4
13	E4 – C4	C4 – F4	E4 – A4	B4 – E4	D4 – F4
14	F4 – B4	G4 – D4	G4 – C4	C4 – D4	E4 – G4
15	B5 – E5	A5 – C5	B5 – C5	C5 – E5	E5 – D5
16	C5 – G5	D5 – F5	D5 – A5	F5 – B5	F5 – C5
17	F5 – A5	G5 – B5	E5 – G5	G5 – D5	G5 – A5
18	C6 – D5	E5 – F6	E6 – F5	A5 – B6	A6 – B5
19	D6 – B6	A6 – D6	A6 – C6	C6 – F6	B6 – F6
20	E6 – A6	B6 – C6	B6 – G6	D6 – E6	C6 – E6
21	F6 – G6	G6 – E6	F6 – D6	G6 – A6	D6 – G6
22	B7 – G7	A7 – F7	B7 – F7	A7 – D7	A7 – E7
23	C7 – A7	E7 – B7	D7 – G7	C7 – B7	B7 – D7
24	F7 – D7	G7 – C7	E7 – C7	G7 – E7	G7 – F7
25	F8 – E7	D7 – C8	B8 – A7	F7 – E8	D8 – C7
26	C8 – B8	A8 – E8	A8 – G8	C8 – A8	C8 – G8
27	D8 – A8	B8 – D8	E8 – D8	D8 – F8	E8 – B8
28	E8 – G8	G8 – C8	F8 – C8	G8 – B8	F8 – A8



## Questions / Réponses d'Arbitrage

*Si vous avez des questions concernant les règlements, que ce soit à propos des règles les plus élémentaires ou des cas les plus tordus, n'hésitez pas à les poser directement à Stéphane Escadre (Arbitre International et formateur) qui vous répondra sur le site internet de la FFE (rubrique : arbitrage "Un arbitre répond à vos questions").*

Lien : <http://www.echecs.asso.fr/Default.aspx?Cat=3>

### Quelques extraits :

---

#### On connaît la musique



Bonjour,

**J'ai un gros soucis de concentration aux échecs du aux bruits des environs. Pour régler ce problème j'ai trouvé la musique, avec un baladeur mp3 sur les oreilles, je suis moins distrait et donc je joue moins mal.**

**Est-il possible de s'en servir lors de tournois en partie longue (en l'ayant fait contrôler à l'arbitre avant) ?**

**Cordialement,**

**Alexandre Martin**

Bonjour,

l'article 12.2 indique qu'il "*est formellement interdit d'apporter des (...) moyens électroniques de communication non autorisés par l'arbitre dans la salle de jeu.*"

C'est donc à l'arbitre de traiter chaque cas individuel et de prendre sa propre décision. Cependant, voilà comment il faut comprendre l'esprit de cette règle :

On n'apporte rien dans la salle de jeu, sauf exception rarissime. L'idée de la Fide est d'accepter de moins en moins d'appareils électroniques.

A titre personnel, je refuserai à tous les joueurs l'usage de baladeur (mp3 ou autre) dans la salle de jeu. Un autre arbitre pourra l'accepter.

Je vous conseille donc d'apporter des bouchons anti-bruit, plutôt qu'un baladeur.

Cordialement,

## Questions / Réponses Techniques

*Si vous avez des questions techniques concernant les compétitions fédérales, n'hésitez pas à les poser directement à Sylvain Rivier sur le site internet de la FFE*

( <http://www.echecs.asso.fr/Default.aspx?Cat=4> )



# Règles des Tournois de la FIDE

## C 06

*Par Laurent Freyd*

Approuvées par l'Assemblée Générale de 1986.  
Amendées par les Assemblées Générales de 1989, 1992, 1993, 1994, 1998 et 2006.

La manifestation sera jouée selon les Règles du Jeu de la FIDE. Les Règles des Tournois de la FIDE seront utilisées conjointement avec les Règles du Jeu d'Échecs qui ne les contredisent d'aucune façon. Elles s'appliquent à toutes les compétitions officielles de la FIDE. Il est recommandé qu'elles soient également appliquées à tous les tournois homologués FIDE, amendées lorsque c'est approprié. Les organisateurs, les compétiteurs et les arbitres impliqués dans toute compétition sont tenus de connaître ces règlements avant le début de la compétition.

### **Article 1 : Remarque générale**

Lorsqu'une manifestation rencontre un problème non couvert par le règlement intérieur, il est recommandé que ces règles soient acceptées comme les règles décisives.

### **Article 2 : L'Organisateur (CO)**

La fédération ou l'organe administratif responsable de l'organisation d'une compétition peut déléguer l'organisation technique à un Organisateur. Il formera, en accord avec la fédération et en consultation avec la FIDE lorsque c'est approprié, un Comité d'Organisation qui sera responsable de toutes les questions financières, techniques et organisationnelles.

### **Article 3 : Invitation, Inscription et Cérémonies officielles**

- 3.1 Les invitations à une compétition de la FIDE doivent être envoyées aussi tôt que possible.
- 3.2 Le CO doit envoyer, par l'intermédiaire des fédérations nationales respectives, des invitations à tous les participants qualifiés pour ladite compétition. La lettre d'invitation sera d'abord approuvée par le Président de la FIDE dans le cas de compétitions mondiales et par le Vice-Président concerné dans le cas de compétitions continentales.
- 3.3 L'invitation devrait être aussi complète que possible, énonçant clairement et au plus tôt les conditions attendues et donnant tous les détails qui pourraient être utiles au joueur. Les éléments suivants devraient être inclus dans la lettre d'invitation et/ou la brochure qui devrait également être postée sur le site web de la FIDE :
  - a) Les dates et lieu du tournoi
  - b) L'hôtel où les joueurs séjourneront (incluant courriel, numéros de téléphone et de fax)
  - c) Le programme du tournoi : dates, heures et lieux : d'arrivée, de la cérémonie d'ouverture, du tirage au sort, de jeu, de manifestations spéciales, de la cérémonie de clôture, de départ.
  - d) Le rythme de jeu et le type de pendules utilisés dans le tournoi.
  - e) Le système d'appariement utilisé dans le tournoi et le système de départage.
  - f) Les dispositions financières : les frais de déplacement ; l'hébergement, la durée pendant laquelle la pension complète sera offerte, ou le coût d'un tel hébergement, incluant le coût pour les personnes accompagnant le joueur ; les dispositions pour les repas ; la prime de participation, l'argent de poche, le droit d'entrée, tous les détails sur les prix, incluant les prix spéciaux, les prix en fonction du score, la devise dans laquelle les prix seront distribués ; l'exigibilité de l'impôt ; les visas et comment les obtenir.
  - g) Le moyen de se rendre sur le lieu de jeu et les dispositions pour le transport.
  - h) Le nombre de participants attendus, les noms des joueurs invités et le nom de **l'Arbitre Principal (CA voir ci-dessous)**.

- i) Le site web de la manifestation, les détails pour contacter les organisateurs incluant le nom du **CO**.
- j) La responsabilité des joueurs vis-à-vis des médias, du grand public, des sponsors, des représentants du gouvernement et autres égards similaires.
- k) La date avant laquelle un joueur doit donner sa réponse définitive à l'invitation et où il donnera son heure d'arrivée.
- l) Les dispositions de sécurité.
- m) Les considérations médicales spéciales, telles que les vaccins recommandés ou imposés à l'avance.
- n) Les dispositions pour : le tourisme, les manifestations spéciales, l'accès à Internet, etc.

#### **Article 4 :**

Une fois qu'une invitation a été envoyée à un joueur, elle ne peut pas être retirée, pourvu que le joueur accepte l'invitation avant la date limite de réponse. Si une manifestation est annulée ou reportée, les organisateurs fourniront un dédommagement.

#### **Article 5 :**

Le **CO** garantira les traitements médicaux et les médicaments pour tous les participants, secondants, arbitres et officiels d'une compétition de la FIDE et les assurera contre les accidents et les besoins de services médicaux, y compris les médicaments, les opérations chirurgicales, etc., mais ne sera pas responsable en cas de maladie chronique. Un médecin officiel sera nommé pour la durée de la compétition.

#### **Article 6 :**

Les organisateurs et les arbitres d'une compétition de la FIDE devraient garder à l'esprit les Règles pour l'organisation de Tournois de Haut Niveau (C.01).

#### **Article 7 :**

Les autres règles ci-dessous peuvent s'appliquer également au rôle de **CO**. Le **CA** et lui doivent travailler en étroite collaboration pour assurer le bon déroulement de la manifestation.

#### **Article 8 : L'Arbitre Principal (CA)**

Le **CA** d'une compétition mondiale sera nommé par le Président de la FIDE, et d'une compétition continentale par le Président Continental, pour chacun en consultation avec le **CO**. Il détiendra le titre d'Arbitre International et aura l'expérience adéquate des compétitions de la FIDE, des langues officielles de la FIDE et des règlements relatifs de la FIDE.

La FIDE et/ou le Comité d'Organisation peut aussi nommer les arbitres et autre staff. Les devoirs du **CA** sont tels que spécifiés par les Règles du Jeu d'Echecs, le règlement de la compétition et les autres règles de la FIDE. Durant la manifestation, ils doivent également enregistrer le déroulement de chaque ronde, veiller au bon déroulement de la compétition, assurer l'ordre sur le lieu de jeu et le confort des joueurs durant le jeu, et superviser le travail du staff technique de la compétition.

Avant le début de la compétition : il peut rédiger des règles additionnelles en consultation avec le **CO** ; il doit vérifier toutes les conditions de jeu, incluant le lieu de jeu, la salle de tournoi, l'éclairage, le chauffage, l'air conditionné, la ventilation, le bruit, etc. ; obtenir par le **CO** la disponibilité de tous les équipements nécessaires et s'assurer qu'un nombre suffisant d'adjoints et de staff technique auxiliaire sont engagés. Il s'assurera que les conditions pour les arbitres sont satisfaisantes. C'est lui déterminera si toutes les conditions de jeu satisfont aux exigences de ce règlement de la FIDE.

## **Article 9 : Appariements**

- 9.1** Le tirage au sort pour la première ronde sera préparé par le CO, si possible, ouvert aux joueurs, visiteurs et médias. La responsabilité des appariements, incluant le tirage au sort, reste du ressort du CA.
- 9.2** Le tirage au sort aura lieu au moins 12 heures (une nuit) avant le début de la première ronde. Tous les participants devraient participer à la cérémonie de tirage au sort. Un joueur qui n'est pas arrivé à l'heure pour le tirage au sort peut être inclus à la discrétion du CA. L'appariement de la première ronde sera annoncé aussi tôt que possible après cela.
- 9.3** Si un joueur se retire ou est exclu d'une compétition après le tirage au sort mais avant le début de la première ronde, ou s'il y a des places supplémentaires, alors l'appariement annoncé restera inchangé. Des appariements additionnels ou des changements peuvent être faits à la discrétion du CA en consultation avec tous les joueurs directement impliqués, mais uniquement si ceux-ci se réduisent à des changements sur les appariements déjà annoncés.
- 9.4** Les appariements d'un tournoi toutes rondes utiliseront les tables de Berger, ajustées si nécessaire pour les manifestations en double rondes.
- 9.5** Les appariements pour un système suisse utiliseront le système d'appariement annoncé au préalable.
- 9.6** Le système d'appariement pour les manifestations régies par d'autres systèmes sera annoncé à l'avance.
- 9.7** Si les appariements sont dirigés d'une quelconque manière, par exemple, les joueurs d'une même fédération ne se rencontreront pas, si possible, dans les trois dernières rondes, alors cela sera communiqué aux joueurs le plus tôt possible.
- 9.8** Pour les tournois toutes rondes, ce tirage au sort dirigé peut être réalisé à l'aide des tables de Varma, reproduites ci-dessous, qui peuvent être modifiées pour les tournois de 10 à 24 joueurs.

### **Instructions pour le tirage au sort « dirigé » de numéros d'appariement**

1. L'arbitre préparera au préalable des enveloppes non marquées contenant chacune l'un des numéros ci-dessous. Les enveloppes contenant un groupe de nombres sont alors placées dans des enveloppes plus grandes non marquées.
2. L'ordre dans lequel les joueurs tirent au sort est listé au préalable comme suit : les joueurs de la fédération ayant le plus grand nombre de représentants tireront en premier. Lorsque deux fédérations ou plus ont le même nombre de représentants, l'ordre de tirage est déterminé par l'ordre alphabétique du code FIDE du pays. Parmi les joueurs d'une même fédération, l'ordre de tirage est déterminé par l'ordre alphabétique de leurs noms.
3. Par exemple, le premier joueur de la première fédération avec le plus grand nombre de joueurs choisira l'une des grandes enveloppes contenant au moins assez de numéros pour son contingent, puis tirera l'un des numéros de cette enveloppe. Les autres joueurs du même contingent tireront aussi leurs numéros dans la même enveloppe.  
Les numéros qui restent sont disponibles pour être utilisés par les autres joueurs.
4. Les joueurs du contingent suivant tirent alors au sort et la procédure est suivie jusqu'à ce que tous les joueurs aient tiré leur numéro.

5. Les tables de Varma suivantes peuvent être utilisées de 10 à 24 joueurs.
- 9/10 joueurs A : (3, 4, 8) ; B : (5, 7, 9) ; C : (1, 6) ; D : (2, 10)
  - 11/12 joueurs A : (4, 5, 9, 10) ; B : (1, 2, 7) ; C : (6, 8, 12) ; D : (3, 11)
  - 13/14 joueurs A : (4, 5, 6, 11, 12) ; B : (1, 2, 8, 9) ; C : (7, 10, 13) ; D : (3, 14)
  - 15/16 joueurs A : (5, 6, 7, 12, 13, 14) ; B : (1, 2, 3, 9, 10) ; C : (8, 11, 15) ; D : (4, 16)
  - 17/18 joueurs A : (5, 6, 7, 8, 14, 15, 16) ; B : (1, 2, 3, 10, 11, 12) ; C : (9, 13, 17) ; D : (4, 18)
  - 19/20 joueurs A : (6, 7, 8, 9, 15, 16, 17, 18) ; B : (1, 2, 3, 11, 12, 13, 14) ; C : (5, 10, 19) ; D : (4, 20)
  - 21/22 joueurs A : (6, 7, 8, 9, 10, 17, 18, 19, 20) ; B : (1, 2, 3, 4, 12, 13, 14, 15) ; C : (11, 16, 21) ; D : (5, 22)
  - 23/24 joueurs A : (6, 7, 8, 9, 10, 11, 19, 20, 21, 22) ; B : (1, 2, 3, 4, 12, 13, 14, 15, 16, 17) ; C : (12, 18, 23) ; D : (5, 24)

## Article 10 : Le jeu

- 10.1** Toutes les parties doivent être jouées dans la zone de jeu aux heures spécifiées à l'avance par les organisateurs, sauf décidé autrement par le CA.
- 10.2** Fumer est interdit dans les manifestations homologuées FIDE. Fumer ne sera pas autorisé dans la salle de tournoi pour la durée du tournoi. Ceci s'applique à toutes les personnes présentes : joueurs, officiels, représentants des médias et spectateurs.
- Une zone séparée où fumer sera autorisé doit être mise à disposition hors de la zone de jeu. Cette zone sera aisément accessible depuis la salle de tournoi. Si des ordonnances locales interdisent totalement de fumer dans les locaux, les joueurs et les officiels doivent bénéficier d'un accès aisé à l'extérieur.**
- 10.3** Si des pendules mécaniques sont utilisées, elles seront réglées de telle manière que chacune d'elles indique six heures au premier contrôle de temps.
- 10.4** Le CA annoncera l'heure de début et d'ajournement des parties.
- 10.5** Lorsqu'il est clair que des parties ont été "arrangées", le CA sanctionnera.
- 10.6** Un glossaire de termes appropriés en plusieurs langues devrait être à disposition de l'arbitre.

## Article 11 : Lorsque toutes les parties ne sont pas jouées

- 11.1** Si un joueur a perdu une partie par forfait pour des raisons non valables, le joueur est exclu après une partie sauf si le CA en décide autrement.
- 11.2** Si un joueur a perdu trois parties par forfait, il sera exclu de la compétition, sauf si le règlement de la manifestation indique autrement ou le CA en décide autrement.
- 11.3** Lorsqu'un joueur se retire ou est exclu d'un tournoi toutes rondes, les conséquences seront les suivantes :
- 11.4** Si un joueur a terminé moins de 50% de ses parties, son score reste dans la grille du tournoi (pour le classement et les archives), mais les points marqués par lui ou contre lui ne sont pas comptés dans le classement final. Les parties non jouées du joueur et de ses adversaires sont indiquées par un « - » dans la grille du tournoi et celles de ses adversaires par un « + ». Si aucun des deux joueurs n'est présent, cela sera indiqué par deux « - ».
- 11.5** Si un joueur a terminé au moins 50% de ses parties, son score restera dans la grille du tournoi et sera pris en compte dans le classement final. Les parties non jouées du joueur seront indiquées comme ci-dessus.
- 11.6** Si un joueur se retire d'un tournoi au système suisse, les points marqués par lui et par ses adversaires resteront dans la grille pour les besoins du classement. Seules les parties effectivement jouées seront comptabilisées pour le classement ELO.

- 11.7 Les articles 10(e) et (f) s'appliquent également aux manifestations par équipe ; les matches ainsi que les parties non joués doivent être clairement indiqués comme tels.

## **Article 12 : Sanctions, appels**

- 12.1 Quand il y a un litige, le CA ou le CO si approprié devraient mettre tout en oeuvre pour résoudre le problème par la conciliation. Si de tels moyens échouent et que le litige est tel que des sanctions sont appropriées, lorsque des sanctions ne sont pas spécifiquement définies par les Règles ou le règlement, il aura pouvoir discrétionnaire pour imposer les sanctions. Il devrait chercher à maintenir la discipline et proposer d'autres solutions qui apaiseraient la partie offensée.
- 12.2 Dans toutes les manifestations, il y devra y avoir une Commission d'Appel. Le CA et le CO s'assureront que la Commission d'Appel soit élue ou nommée avant le début de la première ronde, en général lors du tirage au sort. Il est recommandé qu'elle soit constituée d'un Président, d'au moins deux membres et deux suppléants. De préférence, plusieurs membres de la commission ne viendront pas d'une même fédération. Aucun arbitre, administrateur ou joueur impliqué dans le litige original ne sera membre de la Commission d'Appel considérant effectivement le litige. Une telle commission devrait avoir un nombre impair de membres votants. Les membres de la Commission d'Appel ne devraient pas être âgés de moins de 18 ans.
- 12.3 Un joueur peut faire appel de toute décision prise par le CA ou le CO ou l'un de leurs assistants, pourvu que l'appel soit accompagné d'une caution et transmis par écrit avant la date limite. La caution et la date limite seront fixées à l'avance. Les décisions de la Commission d'Appel sont sans appel. La caution est remboursable si l'appel est entendu. Elle peut également être remboursée si l'appel est rejeté, mais raisonnable aux yeux de la commission.

## **Article 13 : Télévision, tournage, photographies**

- 13.1 Les caméras de télévision sont admises dans la salle de jeu et les zones contiguës avec l'accord du CO et du CA uniquement si elles fonctionnent sans bruit et sont discrètes. Le CA s'assurera que les joueurs ne sont pas dérangés ou distraits d'aucune manière par la présence de la télévision, de caméras vidéo, d'appareils photo ou autres équipements.
- 13.2 Seuls les photographes autorisés peuvent prendre des photographies sur le lieu de jeu. Cette autorisation est limitée dans la salle de tournoi aux dix premières minutes de la première ronde et aux cinq premières minutes de chacune des rondes suivantes, sauf si le CA en décide autrement.

## **Article 14 : La conduite des joueurs**

- 14.1 Une fois qu'un joueur a formellement accepté une invitation, il doit jouer sauf en cas de force majeure, tel que maladie ou incapacité. L'acceptation d'une autre invitation n'est pas une raison valable pour se retirer.
- 14.2 Dans sa réponse, un joueur peut, s'il le souhaite, mentionner des conditions médicales préexistantes, telles que le diabète ou le besoin d'un régime spécial.
- 14.3 Tous les participants devraient être habillés d'une manière correcte.
- 14.4 Un joueur qui ne veut pas continuer une partie et s'en va sans abandonner ou en informer l'arbitre est discourtois. Il peut être pénalisé, à la discrétion du CA, pour manque de sportivité.
- 14.5 Un joueur ne peut parler que selon ce qui est permis dans les Règles du Jeu d'Echecs et les Règles des Tournois.
- 14.6 Toutes plaintes concernant le comportement des joueurs ou capitaines doit être formulée à l'arbitre. Un joueur n'a pas le droit de se plaindre directement auprès de son adversaire.

## **Article 15 : Le Rôle de Capitaine d'équipe dans les Tournois par Equipes**

**15.1** Le rôle d'un capitaine d'équipe est essentiellement administratif durant le jeu. Selon le règlement de la compétition en question, le capitaine sera tenu de fournir, à une heure donnée, une liste écrite nominative des joueurs de son équipe qui participeront à chaque ronde, de communiquer à ses joueurs leurs appariements, de signer le procès verbal indiquant les résultats du match à la fin du jeu, etc.

**15.2** Un capitaine est habilité à conseiller les joueurs de son équipe de faire ou d'accepter une proposition de nulle ou d'abandonner une partie, sauf si le règlement de la manifestation ne le stipule autrement. Il doit se limiter à donner uniquement de brèves informations, basées seulement sur les circonstances en rapport avec le match. Il peut dire à un joueur « propose nulle », « accepte la nulle » ou « abandonne la partie ». Par exemple, si un joueur lui demande s'il devrait accepter une proposition de nulle, le capitaine devrait répondre « oui », « non » ou déléguer la décision au joueur lui-même.

Le capitaine s'abstiendra de toute intervention pendant le jeu. Il ne donnera aucune information à un joueur concernant la position sur l'échiquier, ni ne consulter aucune autre personne à propos de la situation de la partie.

Les joueurs sont sujets aux mêmes interdictions. Bien que dans une compétition par équipe il existe un certain esprit d'équipe, qui va au-delà de la partie individuelle d'un joueur, une partie d'échecs est fondamentalement une compétition entre deux joueurs. Aussi, le joueur doit avoir le dernier mot sur la conduite de sa propre partie. Bien que le conseil du capitaine puisse peser fortement sur la décision du joueur, le joueur n'est pas absolument obligé d'accepter ce conseil. De même, le capitaine ne peut intervenir ni à la place d'un joueur ni dans sa partie, si c'est à son insu et sans son consentement. Toutes les discussions auront lieu en présence de l'arbitre et il sera habilité à insister pour entendre la conversation.

**15.3** Un capitaine d'équipe devrait encourager son équipe à toujours suivre la lettre et l'esprit de l'article 12 des Règles du Jeu d'Echecs de la FIDE concernant la conduite des joueurs. Les championnats par équipes, en particulier, devraient être conduits dans l'esprit de la plus grande sportivité.



# Rubrique à Brac

讀 l'AI Emmanuel Variniac recherche des parties et anecdotes sur des demandes de nulles par répétitions de la positions (surtout des demandes refusées par les arbitres). Vous pouvez l'aider en lui écrivant par mail à [emmanuel.variniac@laposte.net](mailto:emmanuel.variniac@laposte.net) . Merci pour lui.

## 讀 l'Astuce pour PAPI 3.1

« La perf FIDE donnée par PAPI 3.1 n'est pas bonne ! La FIDE ne m'a pas calculé la même variation de points. »

Effectivement, PAPI ne calcule pas « partie » par « partie » mais seulement à partir du résultat global sur le tournoi (mais en tenant compte quand même de la règle des 350 points).

Cependant, comme le tableau de conversion entre un écart de classements en une probabilité de score n'est pas une relation linéaire, le résultat obtenu n'est pas le même. Le calcul de la performance FIDE de PAPI ne donne donc qu'une approximation

Prenons l'exemple suivant :

6eme Open International de Rochefort			Rochefort	FRA	2007-02-24		
Rc	Ro		w	n	change	K	K*chg
2207		2373	6.5	9	0.34	15	5.10
G, Pierre	2023	FRA	1	1	0.11	15	1.65
B, Thomas	2083	FRA	1	1	0.16	15	2.4
N, Nikolai	2506	BUL	0.5	1	0.18	15	2.7
V, Andrey	2487	UKR	0	1	-0.34	15	-5.1
B, Nicolas	2023	FRA	1	1	0.11	15	1.65
D, Roger	2138	FRA	1	1	0.21	15	3.15
H, Yannick	2112	FRA	1	1	0.18	15	2.7
K, Martyn	2464	UKR	0	1	-0.38	15	-5.7
H, Sebastien	2023	FRA	1	1	0.11	15	1.65

Le calcul donne une variation globale de +5,1 alors que PAPI (affecté d'un coefficient K = 10) donne :

### Performances Fide

Nr.	Nom	Elo	Fede	Points	Nbr	Moyenne	Gain/Perf
23 f	Dxxx Vxxxx	2373	F FRA	6,5	9	2207	+0,03

Dans le cas d'une obtention éventuelle de titre sous condition de classement, il faut donc bien faire le calcul manuellement ou grâce à un calculateur éprouvé (fait maison ou celui de la FIDE par exemple) pour vérifier que la condition est bien remplie ou non.



# Formule Coupe

Souvent, les cas de calcul de coupe sont soit très simples pour le niveau S4 soit juste un peu plus compliqué pour le niveau S3. Les arbitres pratiquent cela souvent uniquement que pour les examens, malheureusement !

Voyons un exemple un peu plus compliqué – mais pas tellement – celui de la Coupe de France

Tour	Nb d'équipes qualifiées	Nb d'équipes entrantes	Nb d'équipes exemptes	Nb total d'équipes participantes		Nb de vainqueurs	Tours réels
1er tour (1/512e)				0	=>		
2ème Tour (1/256e)	0	208		208	=>	104	1
3ème Tour (1/128e)	104	40	10	154	=>	77	2
4ème Tour (1/64e)	77	19		96	=>	48	3
1/32e	48	16		64	=>	32	4
1/16e	32			32	=>	16	5
1/8e	16			16	=>	8	6
1/4e	8			8	=>	4	7
1/2e	4			4	=>	2	8
finale	2			2	=>	1	9

entrées : **16** équipes du Top16 en 1/32e  
 équipes de N1 en  
**19** 1/64e  
 équipes de N2 en  
**40** 1/128e  
 + **114** équipes de N3  
 équipes en N4 ou  
 et **104** moins  
 équipes au total => compris entre 256 et 512 on peut donc supposer que la coupe  
 293 commencera au 1/256e de finale

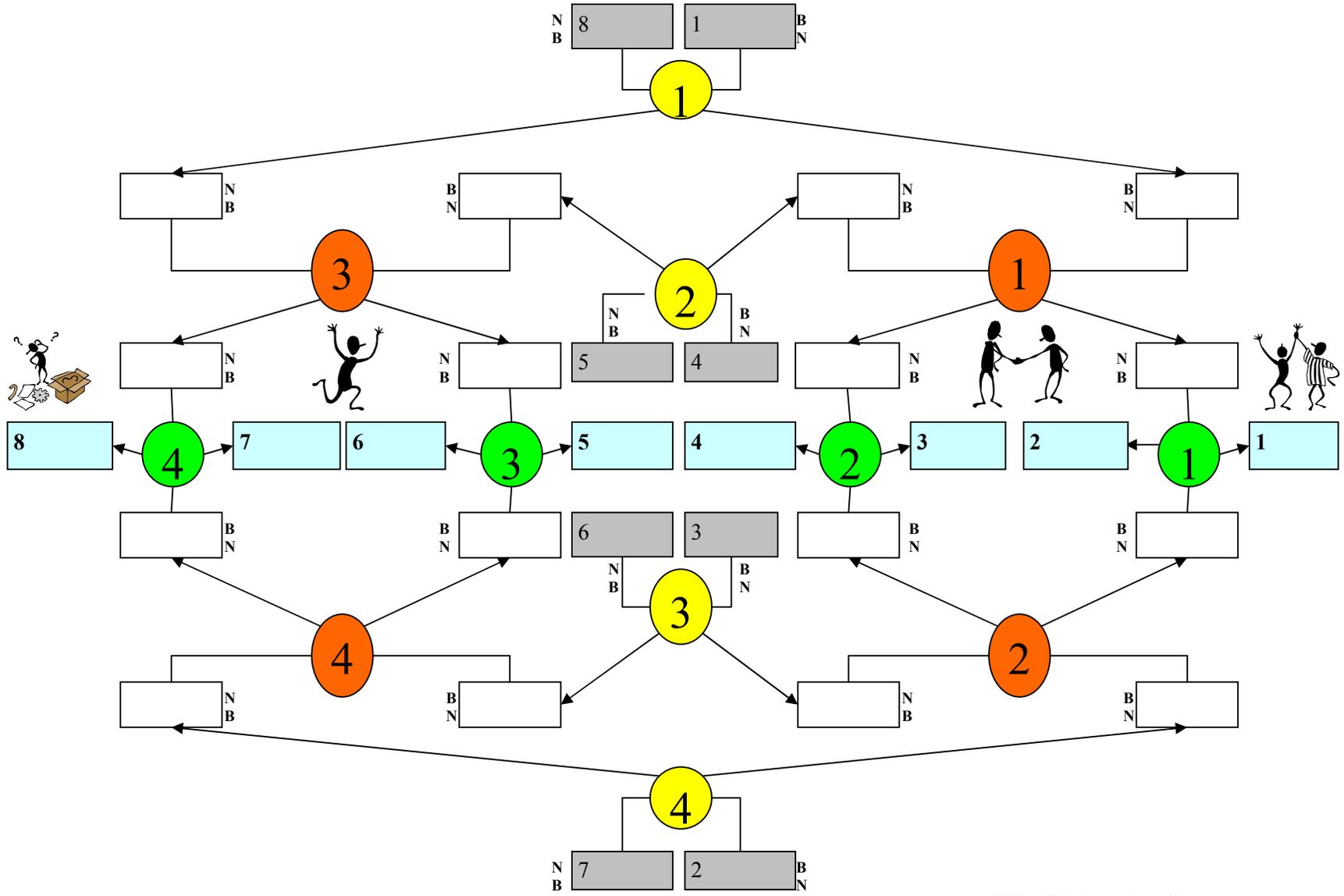
joueurs disponibles	D	=293-(40+19+16)=	218
joueurs fictifs	F	=40*2+19*4+16*8=	284
participants nets	N	=D+F=	502
Nb exempts au 1er tour	E	=512-502=	<b>10</b>

## Autre cas d'application

La formule d'une coupe peut aussi être utilisée dans les compétitions de votre club ou de votre CDJE, par exemple pour des compétitions Jeunes ou des phases finales. Pour cela, je vous propose le tableau de la page suivante qui permet d'un seul regard de voir la totalité de la compétition pour 8 joueurs au départ.

Le tirage au sort des numéros de joueurs se fait au pointage des joueurs : lorsque le joueur arrive, il tire au sort un numéro qui détermine sa position dans les ¼ de finale. Il est possible de fonctionner avec des têtes de série. Les tirages au sort seront alors « dirigés » pour éviter que les 4 joueurs de plus fort classement se rencontrent (les 4 plus forts tirent un numéro entre 1 et 4, les 4 autres un numéro entre 5 et 8). Cette formule est utilisée dans le département du Val d'Oise par exemple par le Président et Arbitre FIDE Laurent Freyd.

← *Défaite* *Victoire* →



Annexe au RI – Tableau de pilotage

# Les Echecs, ce sont un jeu !



## Le Comportement du Parent

Je formule uniquement des encouragements et je contribue à créer une atmosphère positive

Je reconnais les bons coups des deux joueurs et/ou des deux équipes

Je reconnais que l'arbitre fait de son mieux et je lui donne le même droit à l'erreur qu'à mon enfant

Je donne l'exemple à mon enfant et à ceux des autres

Je traite les adversaires, l'arbitre et les spectateurs comme j'aimerais qu'ils me traitent : avec respect

Pas d'adversaire, pas de match

Pas d'arbitre, pas de match



*Approuvé par la Commission Jeunes*



## ORGANISATION DE « SEMINAIRES DE FORMATION CONTINUE DES ARBITRES TITRES »

Lors de sa réunion à Aix les Bains, le vendredi 24 août 2007, la Direction Nationale de l'Arbitrage a décidé de rappeler à tous les arbitres titrés qu'ils doivent suivre un stage de Formation continue lors d'une Olympiade (voir l'article 22.4 du Règlement intérieur de la DNA).

Cette formation continue votée par le Comité directeur de la Fédération, est une nécessité sportive car elle permet tous les 4 ans de faire le point sur les nouveaux règlements et sur leurs applications. Elle permet également à un groupe d'arbitres régionaux de discuter de leurs problèmes, d'harmoniser leurs savoir-faire et de mieux se connaître. C'est donc une journée conviviale, sans le souci de se présenter à un examen.

Afin de simplifier et de rendre plus attractive cette première formation continue, il a été décidé :

1. Application aux arbitres AF4, AF3, AF2 et AF1 avec la restriction que tous les arbitres qui ont suivi un stage depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2005 sont déjà en règle et n'ont donc pas l'obligation de suivre ce stage de formation continue.
2. Exceptionnellement la durée du stage est limitée à 10 heures soit :
  - sur une journée par exemple de 9h00 à 19h00 dont un repas pris en commun
  - sur deux demi-journées avec un repas pris en commun
  - pendant les Championnats de France (organisation par la DNA)
3. Participation d'au moins 12 arbitres avec un formateur officiel et possibilité d'animer le stage avec 2 formateurs à partir de 24 arbitres.
4. L'inscription est de 20 € dont 10 € pour la Fédération (fourniture du Livre de l'arbitre) et 10 € pour l'organisateur qui prendra en charge un repas et éventuellement les frais de secrétariat et de photocopies. L'organisateur peut obtenir des aides au titre de la formation des arbitres auprès des collectivités.
5. Programme (à modifier ou à compléter selon les nécessités)
  - les Règles du jeu
  - le Rapport technique simplifié
  - le réglage des pendules électroniques
  - l'utilisation de P.A.P.I.
  - les questions diverses, etc.
6. Les arbitres n'ayant pas suivi un séminaire de Formation continue avant le **1<sup>er</sup> septembre 2009** ne seront plus considérés comme « actifs » et ne recevront plus de licence d'arbitre fédéral.
7. Il est demandé aux Présidents des Ligues et des Comités départementaux, ainsi qu'aux Directeurs régionaux d'arbitrage de mettre tout en œuvre pour organiser des séminaires dans leur région.

Remarques : l'organisation sur un week-end est toujours conseillée  
il est prudent de contacter à l'avance les Formateurs  
6 stages de Formation continue ont déjà été organisés

(à Toulouse, Nîmes, Orange, Mont de Marsan, Hyères, Les Clayes)

Le Directeur de la DNA  
Stéphane ESCAFRE

Le Directeur de la Formation des arbitres  
Christian BERNARD